

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	\$8.00
UNION POSTALE	\$10.00
Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE..	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

En marge de deux récents discours

La réforme de la justice.

Ces jours-ci, deux avocats en vedette de notre province, MM. Taschereau et Perron, ont parlé à Montréal de l'urgence de certaines réformes. Les principales doivent, à leur sens, porter sur la façon dont est rendue la justice. Ils la veulent plus expéditive. L'un et l'autre ont signalé quels retards elle subit, quelles en sont les causes, l'un et l'autre ont laissé clairement entendre que le présent état de choses ne peut se prolonger. S'il le faut, nous irons même jusqu'à Ottawa, afin de découvrir le moyen de hâter la justice, a dit l'un d'eux; et cela paraît être aussi l'avis de l'autre.

Tout cela est excellent. Nos tribunaux, pour des causes que ce n'est pas le but de cet article d'énumérer, sont encombrés. Le justiciable attend. Or, tandis qu'il attend, ses témoins disparaissent ou meurent, il souffre de graves préjudices des retards que lui imposent les circonstances, et son procès traîne quelquefois indéfiniment. Qu'on rende la justice plus expéditive, soit. Qu'on l'entoure de toutes les garanties d'impartialité possibles, soit, — il n'y en aura jamais trop. Rendre la justice plus vive, c'est quelque chose. La rendre à la fois plus vive et meilleure, c'est davantage. Mais ce n'est pas tout.

Il y a une autre réforme à faire, elle s'impose, elle est urgente. C'est celle d'assurer aux avocats qui ne font pas de politique autant de chances de devenir magistrats et juges qu'en ont les avocats mêlés à la politique. Il faut, en d'autres termes, que l'abstention de la politique, de la part d'un avocat, ne lui rende pas inaccessible la fonction de magistrat.

Assurément, depuis des années et des années, on peut signaler, chez les juges, quelques hommes qui le sont devenus sans avoir jamais fait de politique active. La masse des gens qui en sont arrivés là d'abord passé par la politique. De très rares hommes ne furent, avant d'être juges, que des avocats praticiens, enfermés dans leur cabinet de consultation, dans leur bibliothèque et au prétoire. Ils n'ont pas été les moins bons juges.

Ce n'est assurément pas à dire que la politique n'a donné que des magistrats de second plan et qui s'y classèrent parce qu'ils sont venus de la politique. Il y a eu, il y a dans notre magistrature des juges qui, avant d'y arriver, se distinguèrent en même temps au prétoire et dans les campagnes électorales. Tout le monde reconnaît leur valeur, elle les imposa. D'autres, moins ferrés en droit lors de leur accession à ce poste élevé, se jetèrent au travail et s'affirmèrent bientôt des hommes de bon jugement, d'étude, firent des magistrats tout à fait convenables, si d'aucuns, choisis pour des motifs purement politiques, restèrent médiocres interprètes de la loi, si bien intentionnés fussent-ils, quelque ardeur qu'ils aient mise à la tâche. C'est que la politique seule est une piètre école de magistrature! Et le procureur général de la province a donné un excellent conseil à ses hôtes, les membres du *Jeune Barreau de Montréal*, samedi dernier, quand il leur a dit de devenir d'abord de très bons avocats, avant d'entrer dans les luttes politiques. Pareille préparation aide à se classer plus haut, dans la magistrature, et donc dans le respect du peuple, que la seule pratique des assemblées parlementaires ou populaires.

Mais, quelque mérite professionnel que la politique laisse aux avocats qui s'en mêlent, faut-il conclure qu'on doit réserver presque exclusivement la magistrature aux avocats politiques? Non pas. C'est pourtant ce qui se passe trop souvent. Celui-ci a négligé son étude pour mener les luttes du parti; il a été candidat, puis député; il ne peut pas être ministre ou ne veut plus l'être; son parti le désigne à la magistrature. Cet autre est dans la politique pour arriver; et, l'âge à peine venu, il aspire à la judicature, fait valoir ses titres d'ami politique, il a les devants sur un avocat meilleur praticien que lui, mais auquel la politique n'a jamais rien dit, l'écarte. Ainsi les gouvernements combinent les vides, au fur et à mesure qu'il s'en produit. Et de vrais avocats de carrière, ayant vécu loin de la politique active, soit publique, soit dans la coulisse, restent à l'écart, vieillissent dans leurs cabinets que leur âge finit par faire désertifier à la clientèle. Ils ont été des avocats marquants, mais des gens de leur génération qui ne les égalaient pas les ont dépassés.

On signale des réformes à faire; en voilà une. Qu'on fasse la part plus grande, dans la magistrature, aux avocats qui s'abstiennent de la politique active.

Comment y arriver, dira-t-on? Par une entente entre le barreau et le ministère de la justice, entente aux termes de laquelle celui-ci ne choisirait les magistrats que parmi les noms d'une liste de candidats dressée à chaque vacance par le conseil général de l'ordre des avocats et les juges déjà en fonctions. Rien n'empêcherait qu'on mit sur cette liste des noms d'hommes mêlés de près ou de loin à la politique; mais, en dressant cette liste, ses rédacteurs auraient le souci louable de n'y porter que des noms d'avocats aptes à la magistrature, de par leurs qualités, leurs études et leur pratique du droit, des avocats ayant de réels états de services professionnels.

Pareil mode de recrutement assurerait à coup sûr à la province d'aussi bons juges que nous en avons; il permettrait aux avocats étrangers à la politique, ou qui n'y ont aucun goût, d'aspirer légitimement à la judicature, avec des chances de réussite. Et l'on éviterait du coup certains choix que le barreau subit, parce qu'il n'y peut rien empêcher.

Mais, — et cela rend sceptique sur l'adoption de cette réforme, — quel ministère voudrait partager avec le barreau et les juges québécois l'attribution de titres à des avocats qui auront vécu étrangers à la politique, pour mieux étudier et pratiquer le droit?

Georges PELLETIER.

L'actualité

"Les bleus"

Le 3 mai le cabinet se réunit, aujourd'hui. Il décrètera, disent les gosses, la date des élections partielles. Même s'il le voulait, la consultation ne lui permettrait pas de fixer les élections générales avant la fin du mois. La convention — ou le congrès, pour lui donner un nom français — de l'opposition se réunit le 14. Les conservateurs ont dû pousser un ouf soulageant quand ils ont tenu la certitude que M. Taschereau ne leur jouerait pas la valse nique dont M. Gouin les a tant guéris. Ils pourront se réunir avant les élections. Mais se réunir, ce

n'est pas s'unir; c'est encore moins s'organiser. Auront-ils le temps, le courage de faire la fusion entre les centristes et les centristes, ceux qui tendent à se rapprocher d'Ottawa et ceux qui tendent à s'en éloigner, avant que sonne le tocsin? Les provincialistes, ce qui est la condition sine qua non du succès, resteront-ils maîtres du terrain?

La situation de ces gens n'est pas rose. Ils ont un chef, mais son autorité est discutée. C'est la commune histoire de tous les chefs de parti malheureux. C'est sur sa poitrine que les pusillanimes, les ronfleurs et les anesthésiés battent leur mea culpa. C'est de règle. Mais, heureusement, M. Sauvé a le coffre solide. Bien qu'ils ne soient, ou qu'ils

n'aient été qu'une petite poignée d'amis, comme dit le langage populaire, ils ne laissent pas pour cela de se chicaner. Leurs rangs sont clairsemés et la défiance les rend vacillants, les divise encore.

Ils n'ont pas de journal pour leur donner le mot d'ordre quotidien. Il se peut, cependant, si la rumeur n'est pas sans fondement, et eux, sans fonds, qu'ils en acquiescent un ou en quodidant un autre, d'ici le mois de juin.

Pour comble de malheur, les ondes hertziennes qui nous arrivent d'Ottawa pronostiquent une tentative d'union entre les libéraux de la province de Québec et certains conservateurs d'Ontario. On absorberait donc du même coup et sans qu'ils enissent le temps de pousser un cri, les conservateurs de la province de Québec. M. Gouin est vaillant, à l'estomac robuste. Ce ne serait pas, au reste, la première fois qu'il mangerait les bleus. Il en a mangé quelques-uns, avec leur consentement, à toutes les élections.

M. Sauvé, qui a l'oeil exercé et l'oreille fine, a vu ce mouvement, entendu ces rumeurs. Il en parlait dans son discours récent. La perspective est l'une des qualités du chef de l'opposition. Il n'a pas été surpris par l'écrasement de son parti, c'est peut-être ce qui lui a permis de geindre moins fort que les autres, parce que, connaissant les lois de la physique, qui s'appliquent en politique comme dans le reste, il prévoyait que, le parti s'étant engagé sur une pente raide et dangereuse, il serait entraîné aux abîmes par la force d'inertie.

Voilà le pauvre conservateur, son passé de fautes, son présent de division, son avenir de difficultés et de pauvreté. Mais l'adversaire qu'il a en sa présence est-il aussi redoutable que le laisserait croire ses succès? Le parti libéral, dans la province de Québec, ne correspond à aucun idéal. Il ne tient plus à son programme. Il y a belle lurette qu'il l'a délaissé au point qu'il n'en reste plus que d'indéchiffrables lambeaux. L'opère, tant à Ottawa qu'à Québec, des pironniers qui, en toutes autres circonstances, le couvraient de ridicule. Les députés aux Communes, sauf M. McMaster et les absents (M. Gouin en était naturellement) viennent de se conduire comme des reaux authentiques. A Québec, la désertion en masse de la députation prouve assez l'horreur qu'elle éprouve pour la besogne vile qu'on lui fait faire. La Chambre puise ses renseignements dans la presse, sur les intentions ou les actes du gouvernement. Rien n'est plus antilibéral que par conséquent plus antilibéral que la façon dont le cabinet administre. Chaque nouvelle loi donne un tour de vis au garrot dont il enserrait le cou de la députation. Elle a la langue pendante et tuméfiée; dans peu de temps, elle rendra l'âme.

Ce qui fait la force du parti libéral, c'est l'exercice ou est tombé le parti conservateur, ce qui a fait le parti libéral, c'est l'impopularité inqualifiable de l'adversaire. Le parti libéral ne s'est pas amendé. Il est resté pourri de défauts comme dans le passé, gangrené par le patronage, plus que jamais dans l'histoire d'aucun parti libéral au Canada, jouant comme une simple marionnette entre deux mains; mais tout cela ne compte pas en comparaison des fautes du parti conservateur, véritables attentats contre l'âme de la nation; les écoles du Keewatin, la marine Borden, la hideuse politique de guerre à base de chantage et de profilage, la conscription, les attaques dirigées contre le Québec, des bandits authentiques eussent-ils triomphé contre les bleus ou ceux que l'on soupçonnait de bléisme, il n'est pas sûr que cela ne soit pas arrivé en quelques cas.

Les conservateurs du Québec ont dû saluer avec une ivresse ferveur la défaite de leurs amis d'Ottawa; c'est pour eux le commencement de la rédemption. Il serait fou de croire que cela peut se réaliser en quelques mois. On remonte moins vite les côtes qu'on les descend. La prochaine élection apportera peu de changements sans doute; mais elle sera la borne qui indique le tournant. Dès lors les fautes du gouvernement actuel vont commencer de témoigner contre lui. Leur poids se fera entendre au-dessus de l'immense clameur de réprobation qui s'élevait contre M. Meighen et les unionistes.

Cela néanmoins ne dispense pas les oppositionnistes de la clairvoyance et du jugement dans le choix de leurs armes. Le gouvernement a inséré dans les statuts trois ou quatre lois très importantes et qui ont soulevé le tourment. Des lois en certains milieux très différents. Il faut manier certaines de ces armes avec délicatesse. Qu'on prenne celle de la loi des liques comme exemple. Elle lèse des intérêts très respectables; elle incorpore un germe communiste à notre législation; elle met entre les mains du gouvernement des ressources énormes avec lesquelles il peut être tenté de corrompre les consciences. Mais on aurait tort de croire qu'un mouvement contre la loi entraînerait un courant populaire. Le peuple est simple. Il ne distingue pas. Il sait avoir été pillé et empoisonné par des marchands de boissons, dont la plupart étaient, au reste, les intimes amis du gouvernement. Il généralise: Ab une disce omnes, et n'éprouve, aujourd'hui, aucune sympathie pour ceux qui — il s'en trouve — ont fait un commerce honnête. On ne réunirait pas vingt personnes au Champ de Mars, en dehors des

déposés, pour protester contre la loi des liques.

Mais il n'y a pas que la loi des liques. Il y a la loi de l'assistance publique qui, lentement mais sûrement, est en train d'accuser une faillite complète. Le nombre d'asiles offerts aux malheureux depuis qu'elle est en vigueur ne s'accroît pas. C'est le contraire. Ils diminuent; et nous ne sommes pas loin du temps où, à cause d'elle, les enfants et les adultes mourront comme des chiens en pleine rue, sans secours et sans pitié. Une petite enquête la-dessus mettrait vraisemblablement dans le carquois de l'opposition des flèches efficaces.

Et qu'attendre de la loi de la vote? Il n'est pas même besoin d'en parler. Impopulaire dans les villes, elle sera impopulaire dans les campagnes, dès qu'on l'aura vu fonctionner. Il est possible qu'elle passe en impopularité — cela paraît pourtant inévitable — l'impopularité de son auteur.

Que les gens de l'opposition attendent et se tiennent, en éloignant les anciens unionistes qui les pourrissent compromettre, et le temps fera une bonne partie de leur besogne. NEMO.

Bloc-notes

Magnifique effort

On bénissait dimanche, à Woonsocket, paroisse Sainte-Famille, la pierre angulaire d'une nouvelle école paroissiale. Dimanche prochain, on bénira dans une autre paroisse de la même ville, la paroisse Saint-Louis-de-Gonzague, la pierre angulaire d'une autre école nouvelle. Voici dix-huit mois à peine qu'une autre école paroissiale, l'école Sainte-Jeanne d'Arc, ouvrait ses portes à Woonsocket.

"Cinq paroisses franco-américaines, dit notre confrère la Tribune de Woonsocket, cinq écoles paroissiales franco-américaines! Pardon, plus que cela! N'avons-nous pas, en effet, à notre actif scolaire un pensionnat, le pensionnat Jésus-Marie, où nos jeunes-filles reçoivent une instruction et une éducation supérieures, plus un collège, le collège du Sacre-Coeur, qui donne à plus de trois cents jeunes gens américains de langue française les moyens de se préparer un bel avenir dans le monde commercial et industriel?"

Le bilan est fort beau, en effet, et l'effort fait par les Franco-Américains pour la création d'écoles paroissiales, alors qu'ils sont quand même tenus de payer l'impôt pour les écoles publiques, est quelque chose de magnifique.

Ajoutons, en note, que plusieurs conseils municipaux, dont celui de Woonsocket même, ont déjà protesté contre la loi Peck, dont nous avons récemment parlé. Les chefs du mouvement protestataire chez les notres demandent au gouverneur du Rhode-Island de refuser de sanctionner cette loi.

Des noms français

Nous avons signalé la vigoureuse campagne que poursuit, en faveur du français, le *Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, Saskatchewan. L'un de ses derniers efforts porte sur la question des noms français. Il demande à nos compatriotes de l'Ouest de ne pas laisser changer, quand ils le peuvent, les vieux noms français qui rappellent l'antique passé du pays et, dans leurs établissements nouveaux, de choisir aussi des noms français liés au passé du pays.

L'encore nous pourrions demander aux Canadiens français de l'Ouest une leçon.

Dans des régions complètement françaises, on a laissé poser des noms étrangers qui ne disent absolument rien à la population. Parfois on a laissé aussi tourner à l'anglais un vieux nom canadien-français.

Tous ces détails aident à constituer la physiologie d'un pays; il faut les surveiller.

Fête paroissiale

On fêta récemment, à Saint-Justin, comté de Maskinongé, un touchant anniversaire: le cinquantième d'exercice de la médecine, dans cette paroisse, de M. le Dr Coulombe.

Le fait mérite d'être signalé. Car cinquante ans de pratique médicale dans une paroisse rurale, cela représente une somme peu ordinaire de sacrifices et de dévouement. Ajoutons que le Dr Coulombe, très estimé comme médecin chrétien, est en outre un grand ami de l'Agriculture. Il a été pendant longtemps l'un des conférenciers agricoles les plus aimés de la région, qui, de ce chef aussi, lui doit beaucoup.

Au pays de Saint-Justin, où l'on s'entraîne solidement (le curé, Mgr Gérin, est là depuis près d'un demi-siècle, lui aussi), où l'on vit longtemps (les fondateurs de la paroisse sont morts nonagénaires), on souhaite au Dr Coulombe d'atteindre, en continuant de faire du bien, ses quatre-vingt-dix ans.

C'est un souhait auquel nous faisons volontiers écho.

Pour l'école de Windsor

Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur l'appel fait en faveur de la fondation d'une école libre française à Windsor, Ontario, fondation qui, déclare M. le sénateur Belcourt, "intéresse toute la race". Rappelons simplement pour aujourd'hui que cet appel a reçu de la presse française, en général, un accueil très favorable. Plusieurs souscriptions — une première liste sera publiée demain par les journaux — sont déjà venues affirmer la sympathie pratique des Canadiens français de la province de Québec.

La session fédérale

L'Ontario prend la grosse part

C'est pour cela qu'elle ne veut pas la coupure du budget de la milice — Un homme d'esprit qui a déjà mené des boeufs — Des questions intéressantes.

Ottawa, 2 mai. — Il s'est produit, aujourd'hui, un singulier incident au moment où la Chambre se réunissait en comité des subsides. Le colonel Clark, conservateur, se leva pour parler de l'utilité des dépenses militaires. Les discours, à ce moment, se terminent presque toujours par un amendement, et l'on prévoit, dès le début, que le parti conservateur veut en présenter un pour que le budget de M. Graham ne soit pas diminué. Cet amendement n'est pas présenté et tout se termine en queue de poisson. Dans la cas contraire, il aurait pu embarrasser assez sérieusement le parti libéral qui n'a pas encore tenu son caucus sur cette question.

Tel quel, le discours de M. Clark constituait une invite assez tentante à M. Graham et aux autres libéraux qui veulent tenir les dépenses de la milice à leur niveau ordinaire, de ne pas se laisser influencer par les Canadiens français et de compter sur l'appui des conservateurs. Ce discours se réduisit à un plaidoyer en faveur du maintien de la milice. Il peut y avoir des guerres de survie auxquelles nous devons constamment nous préparer; il ne serait pas juste de compter sur les soldats qui ont pris part à la dernière guerre pour nous défendre, notre statut international sera plus élevé si nous avons une forte armée pour nous soutenir et il est peu probable que les conférences fassent disparaître le danger de tout conflit dans l'avenir. Voilà les principaux arguments que M. Clark a laborieusement développés pendant une heure, avec le minimum de talent oratoire qui se puisse trouver chez un député. Mais M. Clark a omis de nous dire la principale raison pour laquelle l'Ontario est si favorable aux camps d'entraînement dont il s'agit dans l'amendement Power et dont il parle. On le trouve dans une réponse à M. Prévost, député de Terrebonne, donnée, hier, par M. Graham. Pour l'année 1911-12, la province voisine a absorbé \$549,408, soit \$1,169,107 accordés à cette fin pour tout le Canada; en 1912-13, \$925,522 sur \$1,719,257; en 1913-14, \$778,116 sur \$1,805,413; en 1914-15, \$882,327 sur \$1,875,944; en 1920-21, \$235,392 sur \$481,027. Ainsi, les statistiques prouvent que l'Ontario obtenant, à elle seule, ordinairement, la moitié ou près de la moitié de la somme totale votée par le parlement, la province de Québec en obtenait ordinairement le septième ou le huitième, tandis que les autres provinces se partageaient le reste. Notre province-sœur tient ainsi à conserver une bonne part du gâteau qu'elle mangeait autrefois avec tant d'appétit. Voilà qui explique bien une convulsion qui, pour opérer une diversion, hisse tout de suite le drapeau du patriotisme au haut du mât national.

Les discours de M. Clark n'ont amené qu'une courte réplique de M. Graham, ministre de la milice, qui dit que M. Power, soldat et officier de la dernière guerre, a le droit de présenter son amendement sans que son patriotisme soit mis en doute. M. Graham paraît aussi plus conciliant qu'il l'était l'autre jour, et selon la rumeur, il va consentir à une diminution de la somme destinée aux camps d'entraînement, au cours du caucus qui aura lieu demain. Les libéraux canadiens-français n'ont pas parlé aujourd'hui, surtout pour ne pas tomber dans le piège que contenait le discours de M. Clark, car il aurait pu les entraîner à d'intempestives déclarations contre le service militaire. M. Clark n'a pas manqué de dire, en effet, que quelques-uns des députés du gouvernement étaient opposés à la conscription pendant la dernière guerre, et d'autres amabilités de ce genre. Il essayait d'attiser un feu où les braises sont aujourd'hui follement couvertes de cendres. On peut remarquer avec intérêt certaines statistiques de M. Clark qui prouvent que le Canada a fait un travail plus effectif sur les champs de bataille que les États-Unis.

Pendant que M. Bédard défend les prévisions budgétaires de son département, M. Charles Marcell, député du comté de Bonaventure, soulève un point important. Il n'y a pas un commissaire sur trois, qui parle le français, au bureau des pensions. Pas un seul employé de ce département ne parle le français. M. Charles Marcell demande à M. Bédard s'il a donné quelque considération à cette situation. "Oui", répond simplement M. Bédard. "Alors, est-il possible de savoir le résultat de ces considérations?" — Elles ne sont pas terminées encore", répond le ministre. Le chef de l'opposition, directement mis en cause, parce que les nominations se sont faites sous son régime, veut alors défendre sa politique. Il dit combien il est difficile de trouver un candidat convenable à ces positions. Mais tout son plaidoyer et tous les plaidoyers du monde ne pourront jamais convaincre un homme sensé qu'un gouvernement ne peut trouver un Canadien français, soldat de retour du front ou autre, pour remplir la fonction de commissaire et des fonctionnaires de notre langue. Essayer de prouver le contraire serait aller un peu loin. M. Bédard devra donc profiter de sa position pour changer le personnel, un jour ou l'autre et réparer l'injustice faite.

Dans la soirée, de huit heures à neuf heures, la Chambre étudie les bills. Aujourd'hui on lit en seconde lecture la loi qui accorde au Pacifique Canadien un délai pour construire le chemin de fer *Esquimalt et Nanaimo*. M. Neill, l'adversaire du projet, présente aussitôt un amendement pour obliger la compagnie à commencer dans un délai d'un an, au lieu de deux, son travail de préparation. On prend le vote par assis et debout sur cet amendement et il se trouve aujourd'hui 70 députés pour et 70 contre. M. Gordon, vice-président, se lève et dit: "Je vote contre l'amendement". Il se rassied et se lève aussitôt pour donner sa décision: "Je déclare l'amendement perdu". A la fois juge et partie dans la cause, M. Gordon est l'heureux mortel qui décide à lui seul la question et prononce le verdict; cette situation amusante fait la joie de ses collègues. M. Neill propose alors que le président quitte le fauteuil, proposition qui, adoptée, aurait pour effet de tuer le bill. Un second vote écarte la résolution par une majorité de cinq voix. M. Neill toujours tenace propose enfin un troisième amendement pour que la compagnie perde ses pouvoirs de construction, si elle ne construit pas dans les délais prévus par la loi. Il fait de l'obstruction jusqu'à neuf heures, pour que le bill ne passe pas ce soir, car à neuf heures, le règlement oblige la Chambre à revenir au budget. Mais il fait de l'obstruction avec esprit. A M. McMaster qui lui demande de parler plus fort, il répond: "Dans mes jeunes années, j'avais l'habitude de conduire des boeufs, et tout mortel qui a jamais conduit des boeufs sera de mon avis, si j'affirme qu'on ne peut le faire qu'avec une voix très forte et un bon vocabulaire profane. Or je crains que l'habitude soit si forte en moi que si j'élevais ma voix à la hauteur convenable pour me faire entendre, je retomberais nécessairement dans mes vieux péchés". M. Vien soulève un point d'ordre pour empêcher M. Neill de parler plus longtemps de l'obstruction. M. Neill parle sur le point d'ordre jusqu'à neuf heures, n'ayant aucune objection à faire de l'obstruction sur un point plutôt que sur l'autre.

M. Robb présente ensuite les estimés du ministère du commerce. La discussion s'élève tout de suite. M. Meighen et quelques progressistes voudraient que les derniers chiffres du recensement soient tout de suite rendus publics et l'affaire réglée définitivement. M. Robb répond qu'il y a encore du travail à faire et que les rapports du recensement ne sont pas terminés. Des erreurs et des fautes existent. Quatre énumérateurs de l'ouest ont été condamnés par des amendes parce qu'ils ont fait des additions aux listes afin de grossir le chiffre de population de certaines villes. Dans l'est du Canada on a adopté le procédé contraire, et c'est des soustractions qu'on a faites. M. Charles Marcell avertit alors le gouvernement d'avoir à se défier des rapports des recenseurs de la ville de Montréal, parce que des journaux ont parlé d'erreurs patentes, et que selon des rumeurs le recensement y a été mal fait. M. Robb répond que l'on prend toutes les précautions nécessaires, et qu'il n'y a pas tant d'erreurs qu'on l'a cru généralement.

Les conservateurs et les progressistes ne tiennent à avoir les chiffres définitifs que pour préparer la nouvelle distribution électorale qui se fera prochainement. Un progressiste souligne le fait qu'il y a actuellement une résolution au

nom de M. Shaw pour demander le remaniement de cette session. Pour sa part, il est en faveur de cette résolution. Voilà un autre caillou dans la route déjà raboteuse des libéraux.

M. Bureau a fait adopter, en cinq minutes environ, les estimés budgétaires de son département des douanes au montant de cinq millions.

M. Jos. Binette, député progressiste de Prescott, vient d'inscrire au feuillet une série de questions importantes. Il veut d'abord savoir si le gouvernement canadien a l'intention d'émettre un timbre bilingue à l'exemple de l'Etat libre d'Irlande qui vient d'émettre un timbre portant une inscription en anglais et une autre en gaélique. Il demande si le ministre a accordé des contrats d'impression à certains journaux de la province de Québec, et dans l'affirmative à quels journaux, et pour quelles sommes ces contrats ont été accordés. Il interroge aussi le cabinet sur les souscripteurs de fonds électoraux, afin de savoir si une loi les obligerait bientôt à rendre publics leurs noms et le montant de leurs versements. La canalisation du Saint-Laurent vient en dernier lieu, et M. Binette s'informe si le gouvernement a communiqué avec le gouvernement impérial, avec l'ambassadeur anglais à Washington ou avec le Congrès américain, sur cette question. Le gouvernement devra répondre bientôt.

Léo-Paul DESROSIER.

Une lettre du Saint-Père à la ligue apostolique

La ligue apostolique a adressé au Souverain Pontife ses hommages et ses vœux. S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat a daigné lui répondre par la lettre suivante: SEGRETERIA DI STATO DI SUA SANTITA' 21107

Dal Vaticano, 8 avril 1922. Mon Révérend Père, Le Souverain Pontife Pie XI a eu pour très agréable l'hommage d'entière soumission et les vœux de "nieté filiale" que vous lui avez récemment adressés au nom de la "Ligue apostolique pour le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ par la sainte Eglise". L'esprit d'apostasie pratique qui ne veut pas reconnaître pour Dieu et unique sauveur Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui ne fait pas à l'Eglise la place qui lui a été assignée d'en haut et que réclame sa divine mission sur la terre, n'est-il pas l'explication des maux dont souffre la société actuelle et aussi un trop juste sujet de crainte pour l'avenir? La paix, la vraie paix, dont nous savons qu'elle est la tranquillité de l'ordre, ne s'établira que sous le très doux règne du Christ.

Pour hâter son avènement, vos liques recourent surtout à la prière et au sacrifice. Qu'ils en soient loués et félicités: les moyens employés sont aussi nobles que le but poursuivi. Comme gage de sa particulière bienveillance et des faveurs divines les plus abondantes, le Souverain Pontife leur accorde de tout coeur, ainsi qu'à vous en particulier, mon Révérend Père, la bénédiction apostolique.

Je suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous renouveler l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

(Signé) P. Card. GASPARRI
Bureaux de la Ligue: Paris, 7, rue Les Cases.

Les "Débuts d'un Missionnaire"

UNE NOUVELLE EDITION — DIX MILLE EXEMPLAIRES

Le R. P. Bonaventure Péloquin, O.F.M., vient de publier une deuxième édition de ses *Débuts d'un missionnaire*, l'intéressant ouvrage dont le *Devoir* a plus d'une fois déjà entretenu ses lecteurs.

En quelques mots, cinq mille exemplaires de ce volume ont été enlevés et le nouveau tirage — cinq mille encore — est déjà entamé. Ceci atteste, avec l'intérêt intrinsèque qu'offre le livre, la salutaire curiosité que suscitent les ouvrages qui traitent des missions. Cela est particulièrement consolant à l'heure où les religieux canadiens s'en vont à la conquête de nouveaux champs d'activité, où notre épiscopat fonde un séminaire des missions étrangères.

La deuxième édition des *Débuts d'un missionnaire* est enrichie d'une couverture illustrée, d'après un bois travaillé par des artistes chinois, d'illustrations nombreuses et qu'on a eu le temps de traiter avec un soin spécial, d'un chapitre considérable et neuf sur les missions en général et le rôle qu'y doivent tenir les Canadiens. Elle devrait être assurée d'un succès aussi rapide que celui qui accueillait sa devancière. — O. H.

N. B. — Le prix des *Débuts d'un missionnaire* est toujours de 75 sous, plus les frais de port (5 sous).

"JE CONVERTIRAI MON MARI" Le "DEVOIR" commencera demain la publication de ce très intéressant feuillet de Jean Vézère, l'auteur si aimé de ses lecteurs.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adresseront au directeur, de l'encore, ou par l'intermédiaire de la poste, et à nous une lettre de réponse, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Les incendies

UNE CALAMITE NATIONALE

M. le directeur,

Est-ce que le cœur de tout Canadien français ne se sert pas et ne s'attriste pas à la vue de tous ces feux qui détruisent régulièrement, méthodiquement, inlassablement, la plupart de nos monuments religieux ou publics? Pour ne citer que les plus notoires: l'Université de Montréal, l'hôtel de ville de Montréal, l'église de Ste-Anne-de-Beaupré, l'église du Sacré-Cœur de Montréal, l'église d'Hochelaga, le couvent des Sœurs de la Congrégation de la Pointe-aux-Trembles et plus loin dans le passé: le monastère d'Okla, Villa-Maria, le collège et l'église de Ste-Anne-de-la-Pocatière, le séminaire et la cathédrale de Chicoutimi, et combien d'autres.

Les causes sont-elles dues à l'effet du hasard, à des mains criminelles, à la négligence, au manque de surveillance, à une installation électrique défectueuse? Il est et il sera difficile de l'établir. Mettons que la Providence permette ces fléaux pour nous faire réfléchir et, puisque vaut mieux tard que jamais, nous pousser à changer une fois pour toutes nos méthodes de construction.

On a beaucoup écrit dans ces derniers temps à propos de ces incendies de grand nombre de monuments importants de la province de Québec. Ces jours derniers encore M. C.-E. Gravel écrivait dans Le Devoir des choses absolument sensées sur la construction de nos églises. Il y a quelques semaines un architecte, M. Andé, recommandait la construction de voûtes d'église en maçonnerie ou en béton armé et il faisait de justifiables remarques sur la construction des édifices religieux. Mais il y a un point de vue sur lequel on ne s'est pas encore arrêté et c'est l'aspect économique de ce mal national. Peut-on mesurer la perte incalculable de deniers qui se dépensent à reconstruire des édifices qui auraient dû demeurer pour des siècles et qui disparaissent parfois au bout de quelques années, exemple l'église de St-Jean-Baptiste de Montréal bâtie trois fois dans l'espace de quelques années seulement. Et combien d'autres qui ne nous viennent pas à la mémoire.

Les sommes accumulées par tous les bazars, les baptêmes de cloches, les poses de 1ère pierre, les fêtes, les tombolas, les épreuves organisées pour payer l'église, le presbytère, l'école, le couvent, le collège, le monastère consumés entièrement, que d'institutions économiques n'auraient-elles pas aidées, soutenues, relevées, empêchées de sombrer, si elles avaient été disponibles au moment propice, au lieu de servir 2 fois et même 3 fois pour le même objet, en pure perte, pour de la fumée, pour servir à fabriquer des boîtes d'allumettes, des feux, non pas de joie, mais de douleurs.

Calcule-t-on le retard occasionné à notre avancement économique par ces séries continues d'incendies qui ne devraient pas arriver. Il est beau de parler de l'indépendance économique des Canadiens français, mais combien plus important est-il de travailler à ne pas l'entraver irrémédiablement. Chaque église brûlée coûte aux Canadiens français une petite fortune. Pourquoi? Parce que les marquisiers craignent de payer les primes qui assureraient les édifices à pleine valeur. Ste-Anne-de-Beaupré évaluée à environ 1 million, est assurée pour à peu près \$200,000. Ste-Anne se reconstruit. Qui va payer? — Les pèlerins. Parmi ceux-ci beaucoup d'étrangers souscrivent, mais combien de Canadiens français? Et tout cet argent aurait pu servir à d'autres fins ou à accumuler des trésors artistiques, si l'édifice eût été construit à l'épreuve du feu.

L'hôtel de ville de Montréal, qui va payer pour sa reconstruction? Quels sont les gens qui attraperont les taxes imposées pour le rebâtir? Les citoyens de Montréal dont la majeure partie est formée de Canadiens français. Les collèges, les églises, les écoles, les couvents, qui paient pour leur construction et leur reconstruction quand ils brûlent? Toujours les Canadiens français au moyen de répartitions ou de perceptions qui existent sans cesse dans chaque paroisse, dans chaque arrondissement ou municipalité scolaire.

Ne vaudrait-il pas mieux ne pas construire du tout que de construire toujours beau, toujours grand, toujours richement, si les constructions ainsi élevées ne sont pas sûres d'être préservées et sont à la merci du moindre feu qui se déclare au moment où on s'y attend le moins? Certes, le Canadien français ne s'occupe pas à construire beau, surtout pour son église et même pour le presbytère, ce qui indique bien l'amour qu'il porte à Dieu et à son représentant. Mais franchement devant la perspective de construire sans garantie de préservation, qui pourrait s'étonner de son hésitation, surtout à la suite des conflagrations innombrables dont il a été témoin?

On peut se faire une idée de la valeur représentée par nos monuments religieux, nos maisons d'éducation, nos édifices publics en consultant des statistiques municipales du Québec le chiffre qui nous la valeur estimée des biens-fonds non imposables. En 1920, la statistique donne pour toute la province de Québec le montant respectable de \$411,576,713.00. Si on se rappelle que les édifices ne sont jamais évalués à leur pleine valeur, on peut dire sans crainte de se tromper que les immeubles

L'ÉMERAUDE

L'ÉMERAUDE est la pierre de naissance du mois de mai. Cette gemme était célèbre dans l'antiquité autant que de nos jours. Il s'en trouvait d'une grosseur inconnue depuis. Théophraste rapporte qu'un roi de Babylone présenta au roi d'Égypte une émeraude dont la longueur était de quatre coudées et la largeur de trois. La stèle sur laquelle le célèbre philosophe avait lu cette anecdote devait être d'une lecture difficile. Cependant on sait que, sous Louis XIV, le mobilier de la couronne comptait plusieurs vases taillés dans des émeraudes. L'histoire de la déesse Émeraude, citée par G. de Végé, paraît être vraisemblable. Cet auteur dit que les peuples de la vallée de Manta, au Pérou, adoraient une émeraude grosse comme un œuf d'autruche; on la montrait les jours de grande fête; les Indiens accouraient de toutes parts pour voir leur déesse et pour lui offrir des émeraudes. Les caciques donnaient à entendre que la déesse était bien aise qu'on lui présentât ses filles, et, par ce moyen, ils en amassèrent une grande quantité. Les Espagnols, dans le temps de la conquête du Pérou, trouvèrent toutes les filles de la déesse; mais les Indiens cachèrent si bien la mère, qu'on n'a jamais pu savoir où elle était.

Quelques-unes des pièces les plus somptueuses de notre joaillerie sont serties d'émeraudes. A noter une bague ornée d'une grosse émeraude et de deux diamants, valant \$3000.00. Mais nous en avons de plus modestes, y compris les bijoux à émeraudes synthétiques, valant depuis \$5.00.

Scott & BOUSQUET Freres
Limitée
BIJOUTERIE JOAILLERIE ORFÈVRE
479 Est Rue Ste-Catherine

non impossibles, ce qui veut dire nos églises, nos sacristies, nos presbytères, nos écoles, nos collèges, nos couvents, nos universités, nos orphelins, nos hôtels de ville, etc., représentent une valeur d'environ un demi-milliard pour toute la province de Québec. Mettons que le quart doit aller aux institutions anglo-protestantes, il reste encore le joli chiffre de 375 millions de piastres comme part des Canadiens français. Au taux actuel des incendies annuels, dans combien de temps cette somme immense sera-t-elle consumée? Peut-on de cœur haïr se résoudre à croire que tout cela passera en fumée?

Il y a deux solutions à ce problème. D'abord préserver ce qui a été bâti dans le passé et ensuite prendre les moyens nécessaires pour empêcher à l'avenir toute chance d'incendie de nos monuments religieux et de nos édifices publics.

Pour les édifices actuels, dont la majeure partie n'est pas à l'épreuve du feu et dont quelques-uns sont de vrais monuments d'art, des sanctuaires vénérés, des reliques du temps passé, il faut augmenter la surveillance, une surveillance inlassable, surtout des fils électriques installés dans bien des cas au petit bonheur, sans soin, par des gens inexpérimentés, ignorant le danger qu'ils font courir à toute une population et se souciant peu de la perte matérielle qu'ils ménagent à leurs concitoyens, si le feu se produit par une étincelle électrique due à un court-circuit. Et de grâce, pour cette surveillance qu'on ne la confie plus, comme c'est malheureusement le cas dans bien des endroits, au plus innocent, au plus fou de la paroisse. On trait le marchand qui, au lieu de s'attacher le plus débrouillard, le plus intelligent des commis ferait un exprès pour n'employer que le plus nigaud, le moins apte à développer son commerce? Et lorsque ce marchand doit s'absenter, est-ce qu'il ne confie pas à un homme sûr la garde de son magasin et de sa maison, de peur qu'un vol, un accident, une légèreté ne risque de lui faire perdre ce qui lui assure un gain-pain et une habitation? Pourquoi dans le cas d'édifices importants ne pas avoir un gardien prudent, compétent et réalisant la responsabilité de sa charge?

Il faut également que les autorités intéressées veillent à bien pourvoir d'extincteurs chimiques, et surtout en quantités suffisantes, toutes les constructions où habitent et logent plus qu'un certain nombre de personnes. De plus il faudrait qu'aussitôt que possible là où cette précaution est nécessaire et aujourd'hui indispensable, on s'empresse de revêtir de parements incombustibles l'extérieur et l'intérieur des murs actuels: l'extérieur en briques, en pierres de taille ou en béton, l'intérieur en tuiles ou en enduits offrant toute la sécurité voulue, les poutres en dalles, les colonnes en marbre, les plafonds en matériaux inextinguibles, les toits en ardoise ou autre matériel de même genre. Combien de fois le feu est communiqué à ces édifices par une étincelle provenant de l'incendie d'une maison voisine, alors que le motard tison, volant sur un toit assésché par les rayons du soleil d'été, contribue à allumer le plus beau des brasiers.

Mais pour l'avenir le mot d'ordre doit être: PLUS DE CONSTRUCTIONS INFLAMMABLES. Il faut éliminer les incendies en ne permettant plus, dût le gouvernement provincial intervenir par une loi de défense pour tous les édifices publics, la construction en bois, quelque gros et épais qu'il soit. Les ordonnances, les surcs, les fabriques, les communités d'école, les conseillers de ville, les autorités ou les supérieurs d'institutions religieuses devraient empêcher, sous quelque prétexte que ce soit, les édifices qui ne seraient pas à l'épreuve du feu et qui seraient construits en matériaux combustibles par le feu. Et si par hasard de semblables bâtiments devaient s'élever alors il devrait être stipulé formellement que des assurances

se pour la pleine valeur devront être prises, sans égard au montant des primes exigées. Sans quoi, la race canadienne-française peut s'attendre à passer son existence à payer pour des constructions vouées d'avance au sort plus ou moins lointain de disparaître en fumée, et elle peut être sûre de ne jamais être en mesure de ramasser les économies nécessaires pour aider à son expansion économique. Belle perspective en vérité!

Non, cela ne doit pas arriver. Et il faut que la législature du Québec, qui sait agir quand besoin il y a, il faut que les députés étudient cette question sérieusement et légifèrent sévèrement pour empêcher des calamités semblables. Plus de fausse économie, plus de tergiversations, attaquant le mal dans sa racine. Qu'on ne bâtit plus en bois, mais seulement en briques, en pierre ou en béton armé, ce mode de construction si économique, si adaptable à tous les genres, à tous les goûts, à tous les besoins. Ainsi seulement sauverons-nous du désastre et éviterons-nous de perdre tout cet argent, ces sommes fabuleuses quand on y réfléchit, ce coulage économique qui retarde constamment notre développement national, ces souscriptions continuelles, ces capitaux énormes dont tant de nos industriels, à commencer par notre industrie agricole, base de toutes les autres, tant de nos maisons de commerce, tant de nos institutions financières auraient besoin, pour prendre place au soleil.

La leçon des incendies nous sera-t-elle profitable enfin? C'est à souhaiter, sinon c'est à désespérer de notre intelligence et de notre bon sens.

Léon HURTUBISE I. C.

de l'Action française.
Montréal, 29 avril 1922.

Les concerts

LA MUSIQUE DES
GARDES ÉCOSAISES

La musique des Gardes Écossaises (H. M. Scots Guards) a donné deux concerts, hier, et en donne deux autres aujourd'hui à l'Arena. C'est une harmonie d'environ quarante instrumentistes très homogène que dirige avec beaucoup d'autorité le lieutenant F. W. Wood.

L'assistance était assez maigre, hier après-midi, mais en revanche la musique a joué, hier soir, devant trois ou quatre mille personnes. Les programmes qui ressemblent à ceux des orchestres symphoniques comprennent des ouvertures, des symphonies, des suites, mais peu de morceaux de genre. En deux concerts, hier et ce soir, la musique aura donné toute la cinquième Symphonie de Beethoven; cet après-midi elle donne l'Andante de la Symphonie inachevée de Schubert. Au premier concert elle donnait l'Ouverture Léo-nore No 3.

Elle fait une bonne place à la musique française, à Wagner et à Tchaikowsky: la Marche Hongroise de la Damnation de Faust, la Suite No 1 de l'Artésienne, hier soir la Marche Française de la Suite Algérienne de Saint-Saëns, l'Ouverture de Mignon cet après-midi, Maxmilian Robespierre de Litolff, le ballet de Coppélia représentent la première.

Une des œuvres données, hier soir, a fait briller la musique écossaise par une splendide exécution: la Fugue en sol mineur pour orgue de Bach, précédée d'un prélude et d'un choral. Au cours de la fugue, le choral fragmenté par les trombones, les cors et les pistons se mêle aux développements contrapuntiques joués par tous les bois d'une façon grandiose, mais l'œuvre ainsi traitée demande une sûreté d'exécution qui requiert une mise au point longue et difficile. L'interprétation en fut merveilleuse. La musique possède à la fois la

puissance comme elle l'a montrée dans l'Entrée des dieux au Waltham (Crépuscule des dieux), l'Ouverture 1812 de Tchaikowsky, la délicatesse dans le Casse-noisette de Tchaikowsky, l'accent romantique dans l'Ouverture de Tannhäuser, la Marche Hongroise, l'Artésienne, le

sens de la musique pure exhibé dans les deux derniers mouvements de la cinquième symphonie et dans l'œuvre de Bode.

M. Wood conduit d'une façon qui parle à ses musiciens: il souligne les accents, dessine les phrases mais ne bat pas toujours la mesure, cho-

se inutile après l'entraînement qu'il a fait subir à ses instrumentistes. Cet après-midi, le programme comprend des œuvres de Saint-Saëns, de Weber, d'Elgar, de Tchaikowsky, de Wagner, d'Ambroise Thomas, de Grieg et de Schubert. Ce soir, nous aurons les deux premiers mouvements de 5e symphonie et des œuvres de Wagner, Litolff, Sibelius, Delibes, Holst, Ketelby et Luigini.

Après le concert, la musique des Grenadiers de Montréal a reçu les musiciens écossais à son arsenal. Fred. PELLETIER.

Magasins
FASHION-CRAFTExcellente Occasion
d'Épargner de l'Argent

2000 COMPLETS FASHION-CRAFT
500 PARDESSUS FASHION-CRAFT
300 PARDESSUS BURBERRY
450 Douz. de Chemises de Printemps
1000 Douz. de Cravates d'Hommes
3000 Chapeaux en Feutre pour Hommes

En vente demain matin à 9 heures.

Complets Bleus de Fantaisie de \$65

\$49.50

Vous connaissez bien la qualité, le genre et la façon de tout ce qui sort de Fashion-Craft. C'est une garantie de satisfaction parfaite.

Cette série de complets comprend tous nos meilleurs worsted et vécutas bleus, de la laine la plus pure; et aussi l'assortiment complet d'étoffes écossaises et anglaises et worsted de fantaisie d'une qualité merveilleuse.

Complets et Pardessus de \$55

\$43.50

Il y a plus de mille vêtements dans cette série qui comprend tous les complets et pardessus de printemps. C'est une fort belle occasion de renouveler votre garde-robe.

Complets et Pardessus de \$45

\$37.50

Nous avons un très bel assortiment de complets à ce prix et aussi un bel assortiment de pardessus de printemps.

Complets et Pardessus de \$35

\$27.50

Un excellent assortiment de complets et pardessus à ce prix. Belles étoffes, beaux vécutas et belles serges.

Vêtements pour hommes bien mis consciencieusement marqués en chiffres ordinaires.

MAX BEAUVAIS LIMITÉE

Propriétaire des Magasins
FASHION-CRAFT

Magasin du bas de la ville,
231 rue St-Jacques.
Dans le district de la finance

Magasin de l'Ouest,
488 rue Ste-Catherine Ouest,
à la porte d'ouest de Metcalfe

Magasin de l'Est,
318 rue Ste-Catherine Est,
un bloc à l'ouest de St-Denis



Chemises

Nous mettons toutes nos chemises en vente à cette occasion-ci.

50 douz. de Chemises

Assortiment spécial de chemises de très belle qualité.

Chemises de \$2.00

\$1.35

Chemises de \$2.50

\$1.95

Chemises de \$3.00

\$2.45

Chemises de \$3.50

\$2.95

Chemises de \$4.00

\$3.25



Chapeaux

Magnifique assortiment de nouveaux chapeaux de printemps. Modèles et couleurs du choix le plus nouveau.

Chapeau de \$4.00

\$2.95

Chapeau de \$6.00

\$4.95

Chapeau de \$8.00

\$6.95

CALENDRIER

DEMAIN, JEUDI 4 MAI 1922

INVENT. DE LA STE CROIX

Lever du soleil 4 heures 50.
Coucher du soleil, 7 heures 4.
Coucher de la lune, le matin.
Pleine lune, le 11, à 1 heure 12 du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

AVERTISSEMENTS LOCAUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 61
Minimum... 37
Même date l'an dernier... 35
BAROMETRE:
8 heures du matin, 30.20; 11 heures, 30.17;
1 heure de l'après-midi, 30.15.

DEUXIÈME SEANCE PLENIÈRE

Cette réunion des délégués à Gênes s'est ouverte cet avant-midi — Les Belges sont absents — Les commissions de la finance et du transport présenteront leur rapport — M. Barthou rencontre le cabinet français.

Gênes, 3 (S.P.A.). — La deuxième séance plénière de la conférence économique de Gênes s'est ouverte à dix heures cet avant-midi. La délégation belge était présente, vu qu'il ne sera pas question à cette séance du mémoire russe contre lequel les délégués belges se sont insurgés, hier. Les représentants de la Russie sont entrés dans la salle quelques minutes après. Le premier ministre Facta, d'Italie, a alors déclaré la séance ouverte.

Les galeries étaient bien moins garnies de spectateurs que lors de la première séance générale de la conférence. Cela se comprend, car cette séance-ci a été convoquée pour adopter les rapports des commissions de finance et du transport. Les disputes politiques concernant le problème russe en sont éliminées.

Le rapport de la commission de finance a été présenté par sir Laming Worthington-Evans qui a déclaré que le rapport est aussi important à l'univers que le fut autrefois le code justinien. Il a dit, entre autres choses, que le pouvoir d'achat de l'or ne saurait être stabilisé dans la coopération des États-Unis.

Le rapport financier renferme 19 résolutions au nombre desquelles on remarque une recommandation que la Banque d'Angleterre convoque une réunion des principales banques à émissions pour régulariser le crédit et étudier la réforme de la monnaie courante. Les résolutions préconisent également un congrès de financiers en vue de centraliser et de coordonner la demande de l'or, lequel devrait être adopté comme l'étalon de la monnaie européenne.

En ne participant point, hier, aux délibérations de la sous-commission des affaires russes, les délégués belges ont voulu marquer leur mécontentement de cette clause du mémoire à envoyer aux Russes qui traite de la restitution des biens des étrangers dans l'ancien

empire des Tsars et que le gouvernement soviétique a nationalisés.

L'amendement que les Français ont fait inclure au mémoire a pour but de renforcer les gages des anciens propriétaires de biens en Russie de façon à leur permettre de recouvrer entièrement leurs propriétés ou d'obtenir une part équitable dans les compagnies qui les contrôlent, si celles-ci sont formées. La Belgique voulait la restitution complète des biens de l'étranger en Russie et la France a longtemps combattu dans le même sens pendant les délibérations.

L'assemblée a adopté le rapport financier à midi et quart, puis s'est mise à considérer le rapport de la commission du transport.

Dans son discours sur le rapport de la commission de finance, le Dr Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a encore fait allusion au désarmement. Il a dit que le commerce mondial devra doubler pour améliorer les conditions actuelles, mais qu'il ne doublera pas tant que les nations seront toujours prêtes à se sauter à la gorge. M. Tchitchérine, ministre des affaires étrangères de Russie, a aussi amené la question du désarmement sur le tapis. «Ce n'est qu'en se plantant une politique de paix, dit-il, que les nations arriveront à équilibrer leurs budgets».

A midi et demi, le rapport de la commission du transport a été adopté et la séance a été immédiatement ajournée.

M. BARTHOU A PARIS

Paris, 3 (S.P.A.). — M. Louis Barthou, chef de la délégation française à Gênes, est arrivé à Paris à 10 h. 30, ce matin, et s'est rendu tout de suite au Ministère des affaires étrangères pour conférer avec M. Raymond Poincaré, président du conseil des ministres. M. Barthou assistera à une réunion du cabinet à deux heures cet après-midi.

VICTOIRE QUI COUTE CHER

Le général Chang Tso Lin réussit à arrêter l'avance des troupes rivales sur Chang-Sin-Tien — Les victimes sont nombreuses — Du renfort de Shanghai.

Pékin, 3 (S.P.A.). — L'armée du général Chang Tso Lin a réussi momentanément du moins à résister à la poussée sur Changsin-tien et à enrayer l'avance du général Wou Pei Fou sur Pékin. Cette victoire cependant a coûté cher, car Changsin-tien est remplie de blessés, dont plusieurs meurent, faute de soins médicaux.

Si Chang a eu du succès sur ce point, ailleurs, c'est-à-dire sur le front de 100 milles qui va de Pékin à Tien Tsin les chances ont été à peu près égales. Les deux commandants amènent des renforts pour le combat décisif.

Les voies de communications du général Chang sont en péril en avant et en arrière car le général Wou a lancé 40,000 hommes contre son centre droit afin de couper le chemin de fer Pékin Tien Tsin.

L'Amiral Tou Shih Kwei a notifié le corps consulaire de Nankin qu'il a l'intention de couper l'embranchement reliant ce chemin de fer avec Moukden, base du général Chang. Cette voie ferrée est à portée des canons de marine à Chinwangtao.

A l'extrémité orientale du front de bataille, le général Wou fait marcher 20,000 hommes de troupe sur Machang, une des forteresses des Fengtchi, où de violents combats se sont produits, pendant trois jours.

Dans l'intervalle, on apprend de Shanghai que Soum Yat Sen, président du gouvernement de la Chine méridionale, se prépare à envoyer du renfort à Chang Tso Lin. Il frappera au moment psychologique et enverra des soldats par Hankéou ou par Nankin. La route qu'il choisira dépendra du résultat du présent conflit.

ON TRAQUE LES CATHOLIQUES

Nos coreligionnaires irlandais seraient systématiquement pourchassés et maltraités — Quelques succursales de banques songent à fermer leurs portes pour parer au pillage — Un appel à la conciliation.

Belfast, 3 (S.P.A.). — Le comité catholique de protection vient de publier une déclaration dans laquelle il réitère qu'on ne laisse pas travailler les catholiques à Belfast. La déclaration dit qu'avant le massacre de 1920 plus de 4,500 catholiques avaient de l'emploi. Actuellement aucun ouvrier de cette religion n'en a.

Le comité diffère complètement d'opinion avec les pasteurs protestants qui prétendent que les dévotionnaires de Belfast sont occasionnés par la politique seulement, et non par des motifs de religion.

Le comité ajoute que durant les mois de février, mars et avril, 95 catholiques ont été tués, 157 blessés, que 121 de leurs maisons ont été incendiées et que 357 personnes sont sans gîte pour avoir été chassées de leur foyer.

Les protestants n'auraient eu que 51 tués, 100 blessés, et six familles délogées.

CHEZ UN CONSTABLE

Belfast, 3 (S.P.A.). — La demeure d'un constable spécial de l'Ulster a été attaquée ce matin dans le district de Pile Coal de Tyrone-est. Une douzaine de coups de fusil ont été tirés dans la maison et le feu

a pris. Le constable est parvenu à s'échapper par une fenêtre de l'arrière de son domicile. D'autres constables spéciaux accourus sur les lieux ont été également attaqués, et l'un d'eux a été grièvement blessé.

Des hommes armés ont fait l'assaut des baraquements de la police irlandaise royale à Bellagaha, dans le sud de Derry, hier soir, et ont tiré plusieurs coups de feu sur ceux qui les occupaient. Un constable a été tué et un sergent blessé. La police a riposté, mais le résultat de son tir n'est pas connu. Elle a mis la main sur deux des agresseurs.

Toutes les lignes du téléphone et du télégraphe étaient coupées, aujourd'hui, au dehors du comité de Derry.

CE PROJET D'ACCORD

Dublin, 3 (S.P.A.). — Les représentants des factions de l'armée républicaine irlandaise qui lundi ont jeté le fondement d'un accord venant paraitre au plus tôt leurs vents de paix pour les soumettre au Daill Eireann qui doit siéger aujourd'hui. Hier, ces faiseurs de paix ont décidé de lancer un appel à tous les soldats et officiers en ir-

Une réponse qui n'explique rien

LE SECRETARIAT DE LA PROVINCE S'ABSTIENT D'INTERPRETER LA LOI SUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA PROVINCE. — M. TREPANIER EST MECONTENT.

Le greffier de la ville a reçu une piètre réponse du secrétaire de la province, au sujet de la conservation des monuments historiques dans la province. M. Bauset avait requis M. Athanase David de lui dire si la loi pouvait à la conservation et à l'entretien des monuments historiques de Montréal; et le sous-secrétaire lui a répondu: «Voici le texte de la loi, interprétez-la».

M. Trépanier, qui fait partie du comité échevinal des monuments historiques, reste embarrassé à la suite de cette réponse évasive.

La correspondance échangée entre le greffier de la ville et le secrétaire de la province est celle-ci:

«M. Athanase David, Secrétaire de la province, Monsieur,

Le conseil de ville m'a chargé de vous écrire pour savoir jusqu'où vont les pouvoirs de la commission chargée de la conservation des monuments historiques, prévue par la loi adoptée à la dernière session de la législature, afin de savoir si cette commission doit être chargée de la conservation et de l'entretien des monuments historiques de Montréal aussi bien que ceux des autres parties de la province.

«Si tel est le cas, veuillez donc avoir la connaissance de me dire si le conseil de ville doit adopter une procédure quelconque afin de donner effet à cette mesure».

Le greffier de la ville.

A cette lettre, le sous-secrétaire de la province a répondu ainsi: «Monsieur Bauset,

L'honorable secrétaire de la province me prie d'accuser réception de votre lettre du 29 avril, et de vous transmettre une copie anglaise (je n'en ai pas d'autre sous la main dans le moment) de la loi régissant la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique. Je crois que vous y trouverez tous les renseignements que vous demandez.

Le sous-secrétaire de la province».

Pour une interprétation de la loi, c'est un peu sec, constate M. Trépanier avec dépit. D'ailleurs, la loi est tellement vague, que l'on peut tout interpréter à sa guise, en a-t-il conclu.

Un permis plus élevé

Les maîtres-plombiers de Montréal ont prié les membres du comité exécutif d'élever le permis de tenir boutique à \$200 au lieu de \$5, plus \$50 par année pour le renouveler au lieu de \$5.

Ils se plaignent de l'incompétence de nombre de petits maîtres-plombiers qui pratiquent leur métier à leur guise, moyennant un permis de \$5, sans avoir de boutique et ainsi sans trop engager leur responsabilité. Ces ouvriers-là, prétendent-ils, font des travaux de réparation à des prix ridicules, et si le travail est mal fait, le propriétaire ne peut revenir contre eux, puisqu'il ne les revoit plus.

En portant le permis à une somme plus forte, seuls les maîtres-plombiers compétents, disent-ils, exerceraient le métier en des établissements connus. Ils ont parlé aussi de rendre les examens plus sévères.

M. Brodeur et ses collègues considéreront la requête.

Mlle Graziella Dumaine

Mlle Graziella Dumaine, l'artiste canadienne renommée, est arrivée lundi à New-York, à bord de la Savoir. C'est une élève de Jean de Resk. Elle n'est pas venue au pays depuis deux ans. Cette cantatrice a chanté avec grand succès dans les principales villes d'Europe. Mlle Dumaine prendra quelques mois de repos chez ses parents, à Shawinigan.

lande pour les prier d'agir dans un esprit de conciliation qui facilitera l'élection d'un gouvernement représentatif et qui permettra de mettre en vigueur les clauses du traité anglo-irlandais.

Cinq des faiseurs de paix sont des officiers qui obéissent à Roderrick O'Connor, commandant de la section dissidente de l'armée, lui-même O'Connor n'a pas laissé voir ce qu'il pense de ce mouvement de paix, mais ses troupes continuent à occuper des édifices importants de Dublin et se sont fortifiées pour ne pas en être expulsées.

Dans les autres parties de l'Irlande méridionale, les troupes régulières qui donnent leur appui au gouvernement provisoire de l'État libre continuent à évacuer les protestataires des baraquements et des points stratégiques. Elles n'ont rien de vivace résistance que dans Kilkenny, où elles ont repris plusieurs édifices après avoir combattu.

POUR EVITER LES RAIDS

Dublin, 3 (S.P.A.). — Le Daill Eireann a publié une déclaration disant que toutes les banques songent à fermer leurs succursales dans la région où des descentes et des enlèvements d'argent ont été faits ces jours derniers.

UN DEUIL CHEZ LES SOEURS GRISES

LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE, MÈRE CARIGNAN, A ÉTÉ INHUMÉE HIER — NOM-BREUSES DÉLÉGATIONS

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Hier matin, avait lieu à Nicolet, en la chapelle des Révérendes Sœurs Grises, le service et la sépulture de la Révérende Mère supérieure générale M.-L. Carignan, décédée il y a quelques jours. Le deuil affectait tout Nicolet, la défunte étant connue pour sa bonté, sa grande charité et son urbanité.

Dans son sermon, le R. P. prédicateur de la retraite, a résumé les sentiments de tous quand il dit: «Je comprends l'étendue et la grandeur du sacrifice que Dieu vous demande et vous impose. Aussi, je vous offre toute ma sympathie, sympathie d'autant plus profonde et sincère que j'ai une très grande estime pour les Sœurs Grises de Nicolet et que j'avais pour votre Supérieure une profonde vénération».

L'absoute a été donnée par M. l'abbé E. Corbeil, curé de La Tuque, assisté de MM. les abbés Morin et Dubuc. Mgr J.-S. Brunault assistait au trône, ayant à ses côtés M. l'abbé E. Mondou, aumônier du Précieux-Sang, et M. l'abbé J. Bourgeois, directeur spirituel des séminaristes de Nicolet.

Le chant grégorien a été exécuté avec toute la pompe qui convenait à la circonstance. A l'offertoire, les orphelins et orphelines ont chanté «O Domine», de S. Duval. A la fin du service, les mêmes ont rendu le «Pie Jesu Domine», de Jos. Beltrini.

Dans la nef principale on remarquait les délégations suivantes: De Montréal: Les RR. MM. Dionne, assistante générale et Mère Mailloux, assistante. De Québec: Mère Sainte-Catherine, supérieure générale, et Mère Saint-Théodore, Dép. générale. De Saint-Hyacinthe: Mère de l'Incarnation, assistante; Mère Guertin, supérieure de l'hôpital Saint-Charles; d'Ottawa: Mère Saint-Albert, supérieure générale, et Mère Duhamel, ass. Mission des Abénakis; Sœur M. Joséphine; Les Sœurs du Précieux-Sang; Rév. Frère Adrien des Ecoles Chrétiennes, représentant l'Académie commerciale, ainsi que le Frère Benoit, délégué des frères de la même communauté des Trois-Rivières; Les Sœurs de l'Assomption; Les Sœurs de la Sainte-Famille.

Dans le chœur: MM. les abbés A. Saint-Germain, E. Proulx, L. Morin, O. Desrosiers, A. Desrosiers, N. Pélissier, M. le curé Poirier de la cathédrale, L. Hébert, D. Lavalée, L. Tourigny, A. Camirand, A. Bettez, E. Leclerc, E. Bellemare et plusieurs autres.

On remarquait aussi Mgr La-Haye, supérieur du séminaire de Nicolet, et Mgr Bourret, vicaire général.

Près du catafalque, prirent place les parents suivants de la défunte: M. Émile Carignan et Mme Carignan; MM. et Mmes Maurice, Charles et Paul Carignan, neveux et nièces; M. Edmond et Mme Coulombe, cousins, ainsi que Mlle Florida Coulombe.

Après le service, la dépouille mortelle a été conduite au cimetière de la communauté. On remarquait dans la cortège toutes les sœurs présentes au service, les vieux et les vieilles ainsi que les orphelins et les orphelines qui se firent un devoir d'accompagner la dépouille de la défunte au lieu de son dernier repos.

LES ENNUIS DU NOUVEL HORAIRE

QUELQUES CITOYENS DES TROIS-RIVIÈRES PROTESTENT AUPRÈS DU CONSEIL MUNICIPAL — RIEN À FAIRE — SHERBROOKE HÉSITE

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Un groupe de citoyens protestataires, dont le principal porte-parole fut M. F.-X. Michelin, s'est rendu hier soir près des membres du conseil municipal pour dénoncer l'avance de l'heure telle que décrétée par les manufactures et les principaux marchands locaux.

M. Michelin a dit que la minorité aurait dû se soumettre au résultat du référendum populaire qui vient d'être tenu au sujet de l'avance de l'heure, alors que la grande majorité des votants s'est prononcée contre l'avance de l'heure, et il a demandé au conseil d'intervenir pour obliger les manufactures et les magasins à respecter le vote populaire.

Les échevins Gouin et Lamy ont répondu que le conseil ne pouvait rien faire dans la circonstance, que son rôle était simplement passif et que seul le gouvernement fédéral pourrait passer une loi pour obliger les gens à suivre l'heure solaire dans le domaine public.

ON ÉTUDIE LA QUESTION

Sherbrooke, 3.—(D.N.C.). — La mise en vigueur de l'heure solaire à Sherbrooke a causé tant de confusion que le conseil municipal, à la demande des échevins Skinner et Newton, a décidé d'étudier de nouveau la question d'avancer les horloges municipales lundi prochain. En attendant, on fera un relevé des maisons industrielles et commerciales qui ont adopté l'avance de l'heure.

Deux touchantes cérémonies

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Hier matin, en la chapelle du Précieux-Sang, avait lieu l'impressionnante cérémonie d'une profession religieuse et d'une prise d'habit. Mgr F.-X. Cloutier présidait, assisté de Mgr Éphrem Paquin, de l'évêché, et de M. l'abbé Lamotte, aumônier du monastère. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Baribeau, curé de Saint-Marc-de-Shawinigan. Ce dernier a parlé des avantages spirituels et des bienfaits de la vie religieuse.

Mlle Laur Germain, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, a pris le saint habit et a reçu le nom de Sœur Marie-Anne-de-Jésus, et Mlle Berthe Caron, de Saint-Charles, Manitoba, a fait profession perpétuelle.

La chapelle était remplie de parents et d'amis des nouvelles religieuses. Touchante coïncidence: Reine Germain, sœur cadette de la révérende Sœur Marie-Anne, a fait sa première communion pendant que l'ainée revêtait l'habit monastique.

Bénédiction d'une école

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Dimanche, le 21 mai prochain, il sera procédé en cette ville à la bénédiction d'une école à Saint-François-Xavier, nouvellement construite.

La cérémonie sera présidée par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et donnera lieu à une réunion publique à laquelle les échevins, les notables de la cité et la population en général assisteront. Cette école est dirigée par les Frères d'Écoles Chrétiennes.

Treize maquettes sont arrivées

LES MODELES DU MONUMENT QUI SERA ÉLEVÉ AU CARDINAL TASCHEREAU SONT INSTALLÉS AU CAFE DU PARLEMENT — UN JURY FERA LE CHOIX.

Québec, 3 (D. N. C.). — Les maquettes du monument Taschereau qui sera élevé à Québec et dont nous avons annoncé l'arrivée à Québec ont été installées au café du parlement. Elles sont au nombre de treize actuellement et le comité s'attend à ce que sept autres sculpteurs envoient des maquettes à Québec d'ici quelques jours. Les membres du jury qui jugeront ces œuvres ont été choisis. Ils devront accorder trois prix. Ces membres sont: M. Thomas Chapais, le juge A. Rivard, le R. P. Dagnaud, les abbés C. Roy, A. Garneau, A. Mahé, C. Gosselin, A. Courchesne, MM. Ferd. Roy, L.-A. Richard, R.-A. Benoit, C.-J. Simard, Cyr. Delage, L.-P. Geoffroin, P.-G. Roy, Dr L. Fiset, R. P. Charland, O.P., Dr S. Grondin, J.-P. Ouellet, A. Prévost, sculpteur, J.-E. Grégoire et E. Rochette. M. R.-A. Benoit a refusé de faire partie de ce comité. Les maquettes déjà installées au café du parlement appartiennent aux sculpteurs suivants: H.-J. Henley, de Cap-Chat, comté de Gaspé; Henri Hébert, de Montréal; Lessore, de Toronto; Suzzor Côté, de Montréal; Dubois, de Vauclerc; Francis, de Québec; Vincent, de Montréal; Jean Baillieu, de Québec, la maison Darprato, de Chicago; Wermar, de Paris, et Salvator Florio.

Les membres du jury feront très probablement connaître leur jugement, lundi prochain, et annonceront quel sera l'auteur du monument du cardinal Taschereau dont la statue sera placée sur le terrain, devant la basilique et l'hôtel de ville.

LES ENNUIS DU NOUVEL HORAIRE

QUELQUES CITOYENS DES TROIS-RIVIÈRES PROTESTENT AUPRÈS DU CONSEIL MUNICIPAL — RIEN À FAIRE — SHERBROOKE HÉSITE

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Un groupe de citoyens protestataires, dont le principal porte-parole fut M. F.-X. Michelin, s'est rendu hier soir près des membres du conseil municipal pour dénoncer l'avance de l'heure telle que décrétée par les manufactures et les principaux marchands locaux.

M. Michelin a dit que la minorité aurait dû se soumettre au résultat du référendum populaire qui vient d'être tenu au sujet de l'avance de l'heure, alors que la grande majorité des votants s'est prononcée contre l'avance de l'heure, et il a demandé au conseil d'intervenir pour obliger les manufactures et les magasins à respecter le vote populaire.

Les échevins Gouin et Lamy ont répondu que le conseil ne pouvait rien faire dans la circonstance, que son rôle était simplement passif et que seul le gouvernement fédéral pourrait passer une loi pour obliger les gens à suivre l'heure solaire dans le domaine public.

ON ÉTUDIE LA QUESTION

Sherbrooke, 3.—(D.N.C.). — La mise en vigueur de l'heure solaire à Sherbrooke a causé tant de confusion que le conseil municipal, à la demande des échevins Skinner et Newton, a décidé d'étudier de nouveau la question d'avancer les horloges municipales lundi prochain. En attendant, on fera un relevé des maisons industrielles et commerciales qui ont adopté l'avance de l'heure.

Deux touchantes cérémonies

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Hier matin, en la chapelle du Précieux-Sang, avait lieu l'impressionnante cérémonie d'une profession religieuse et d'une prise d'habit. Mgr F.-X. Cloutier présidait, assisté de Mgr Éphrem Paquin, de l'évêché, et de M. l'abbé Lamotte, aumônier du monastère. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Baribeau, curé de Saint-Marc-de-Shawinigan. Ce dernier a parlé des avantages spirituels et des bienfaits de la vie religieuse.

Mlle Laur Germain, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, a pris le saint habit et a reçu le nom de Sœur Marie-Anne-de-Jésus, et Mlle Berthe Caron, de Saint-Charles, Manitoba, a fait profession perpétuelle.

La chapelle était remplie de parents et d'amis des nouvelles religieuses. Touchante coïncidence: Reine Germain, sœur cadette de la révérende Sœur Marie-Anne, a fait sa première communion pendant que l'ainée revêtait l'habit monastique.

Bénédiction d'une école

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Dimanche, le 21 mai prochain, il sera procédé en cette ville à la bénédiction d'une école à Saint-François-Xavier, nouvellement construite.

La cérémonie sera présidée par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et donnera lieu à une réunion publique à laquelle les échevins, les notables de la cité et la population en général assisteront. Cette école est dirigée par les Frères d'Écoles Chrétiennes.

LE DIFFEREND DES DEBARDEURS

Les chefs des grévistes regrettent l'échauffourée d'hier soir — Les autorités du port, de la ville et de la police ont une conférence — C'est au gouvernement à défendre sa propriété.

Le différend survenu, quant à la nouvelle échelle des salaires, entre l'Union des débardeurs de Montréal et les différentes compagnies de transport maritimes, menace de prendre une tournure franchement tragique, si les intérêts, de part et d'autre, n'interviennent de façon très énergique et d'urgence. L'échauffourée d'hier soir, au port, dont nous relatons ailleurs certains des principaux détails, constitue un sérieux avertissement qui, fort heureusement, ne semble pas devoir être dédaigné, car, aussi bien chez les débardeurs grévistes que chez les différentes autres autorités concernées, avons-nous appris cet avant-midi, tous sont décidés de voir immédiatement aux moyens à prendre en vue d'éviter de nouvelles manifestations à la fois inutiles et on ne peut plus regrettables sous tous rapports.

Un de nos représentants, ayant eu une entrevue personnelle avec M. C. Bujold, secrétaire trésorier du comité exécutif de l'Union des débardeurs de Montréal, a été informé par celui-ci que ledit comité regrette infiniment l'échauffourée survenue, hier soir, et que, contrairement à l'insinuation faite par un journal du matin, elle n'avait guère été décidée au cours de l'assemblée tenue immédiatement avant par les débardeurs grévistes. Ma dérogation à ce sujet, a dit M. Bujold, est formelle, attendu que les orateurs de notre dernière assemblée avaient prouvé comme toujours le calme le plus absolu et condamné à l'avance toute tentative de chambardement. Et la meilleure preuve de nos intentions pacifiques, a tenu à nous dire notre interlocuteur, c'est que notre chargé d'affaires, M. Adélaïde Robert, est autorisé par le comité exécutif de l'Union, depuis le début de la grève, à se rendre au port deux, voire trois fois par jour, afin de renvoyer ceux des grévistes qui seraient tentés de s'y rendre, individuellement ou en petits groupes, en vue de quelque manifestation que ce soit.

M. Bujold nous a dit, de plus, que les règlements de l'Union des débardeurs concernant les grèves sont bien explicites et qu'ils interdisent toute manifestation revêtant un caractère de violence quelconque.

Une assemblée régulière des officiers aura lieu le dimanche 7 mai courant. Sans aucun doute, suivant lui, ceux-ci ordonneront qu'un tel ou tel gréviste soit exclu de l'enquête minutieuse soit faite au

Le différend survenu, quant à la nouvelle échelle des salaires, entre l'Union des débardeurs de Montréal et les différentes compagnies de transport maritimes, menace de prendre une tournure franchement tragique, si les intérêts, de part et d'autre, n'interviennent de façon très énergique et d'urgence. L'échauffourée d'hier soir, au port, dont nous relatons ailleurs certains des principaux détails, constitue un sérieux avertissement qui, fort heureusement, ne semble pas devoir être dédaigné, car, aussi bien chez les débardeurs grévistes que chez les différentes autres autorités concernées, avons-nous appris cet avant-midi, tous sont décidés de voir immédiatement aux moyens à prendre en vue d'éviter de nouvelles manifestations à la fois inutiles et on ne peut plus regrettables sous tous rapports.

Un de nos représentants, ayant eu une entrevue personnelle avec M. C. Bujold, secrétaire trésorier du comité exécutif de l'Union des débardeurs de Montréal, a été informé par celui-ci que ledit comité regrette infiniment l'échauffourée survenue, hier soir, et que, contrairement à l'insinuation faite par un journal du matin, elle n'avait guère été décidée au cours de l'assemblée tenue immédiatement avant par les débardeurs grévistes. Ma dérogation à ce sujet, a dit M. Bujold, est formelle, attendu que les orateurs de notre dernière assemblée avaient prouvé comme toujours le calme le plus absolu et condamné à l'avance toute tentative de chambardement. Et la meilleure preuve de nos intentions pacifiques, a tenu à nous dire notre interlocuteur, c'est que notre chargé d'affaires, M. Adélaïde Robert, est autorisé par le comité exécutif de l'Union, depuis le début de la grève, à se rendre au port deux, voire trois fois par jour, afin de renvoyer ceux des grévistes qui seraient tentés de s'y rendre, individuellement ou en petits groupes, en vue de quelque manifestation que ce soit.

M. Bujold nous a dit, de plus, que les règlements de l'Union des débardeurs concernant les grèves sont bien explicites et qu'ils interdisent toute manifestation revêtant un caractère de violence quelconque.

Une assemblée régulière des officiers aura lieu le dimanche 7 mai courant. Sans aucun doute, suivant lui, ceux-ci ordonneront qu'un tel ou tel gréviste soit exclu de l'enquête minutieuse soit faite au

Un os à ronger pour les libéraux

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL AURAIT DEUX NOUVEAUX MEMBRES LIBÉRAUX AVEC DU PATRONAGE. — MOINS EXIGENTS.

On étudie la question

Sherbrooke, 3.—(D.N.C.). — La mise en vigueur de l'heure solaire à Sherbrooke a causé tant de confusion que le conseil municipal, à la demande des échevins Skinner et Newton, a décidé d'étudier de nouveau la question d'avancer les horloges municipales lundi prochain. En attendant, on fera un relevé des maisons industrielles et commerciales qui ont adopté l'avance de l'heure.

Deux touchantes cérémonies

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Hier matin, en la chapelle du Précieux-Sang, avait lieu l'impressionnante cérémonie d'une profession religieuse et d'une prise d'habit. Mgr F.-X. Cloutier présidait, assisté de Mgr Éphrem Paquin, de l'évêché, et de M. l'abbé Lamotte, aumônier du monastère. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Baribeau, curé de Saint-Marc-de-Shawinigan. Ce dernier a parlé des avantages spirituels et des bienfaits de la vie religieuse.

Mlle Laur Germain, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, a pris le saint habit et a reçu le nom de Sœur Marie-Anne-de-Jésus, et Mlle Berthe Caron, de Saint-Charles, Manitoba, a fait profession perpétuelle.

La chapelle était remplie de parents et d'amis des nouvelles religieuses. Touchante coïncidence: Reine Germain, sœur cadette de la révérende Sœur Marie-Anne, a fait sa première communion pendant que l'ainée revêtait l'habit monastique.

Bénédiction d'une école

Les Trois-Rivières, 3.—(D.N.C.). — Dimanche, le 21 mai prochain, il sera procédé en cette ville à la bénédiction d'une école à Saint-François-Xavier, nouvellement construite.

La cérémonie sera présidée par Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et donnera lieu à une réunion publique à laquelle les échevins, les notables de la cité et la population en général assisteront. Cette école est dirigée par les Frères d'Écoles Chrétiennes.

Wou Pei Fou aurait été tué

Pékin, 3 (S.P.A.). — On annonce aujourd'hui au quartier général du général Chang Tso Lin que le général Wou Pei Fou, chef de la Chine centrale, a été tué pendant la bataille. La nouvelle n'a pas été confirmée. Les ambassadeurs étrangers à Pékin font des démarches pour la vérifier.

Du beau temps

Toronto, 3 (S.P.C.). — Des averses locales sont tombées, hier, de la Colombie anglaise au lac Supérieur ainsi que dans l'est du Québec et des provinces maritimes.

On annonce pour le Québec demain, du beau temps, avec cependant quelques averses locales.

Bourse de New-York

	Ouv.	Midi.
Am. Bosh Magneto	48 1/2	48 1/2
Am. Can.	49 1/2	49 1/2
Am. Car & P.	102	102
Am. Inter Corp.	40 1/2	40 1/2
Am. Locomotive	117	116 1/2
Am. Steel	58 1/2	58 1/2
Am. Smelter Tobacco	35 1/2	35 1/2
Am. Tel. & Tel.	122 1/2	122 1/2
Am. Wagon	32	32 1/2
Am. Zinc	53 1/2	53 1/2
Baldwin Loco	118 1/2	119 1/2
Bethmote d'Ohio	78 1/2	78 1/2
Bethlehem Steel (B)	78 1/2	78 1/2
Central Leather	38 1/2	38 1/2
Chicago Rock Island	45 1/2	45 1/2
Columbian Gas & Elec.	87 1/2	87 1/2
Chino Copper	29 1/2	28 1/2
Corn Products	103	103
Cruella Steel	66	66 1/2
General Motors	13	13
Erie RR	12 1/2	12 1/2
Internat. Nickel	18 1/2	18 1/2
Intemat. Paper	44 1/2	44 1/2
Mexican Petroleum	153	152 1/2
Midvale Steel	38 1/2	37 1/2
Missouri	27 1/2	27 1/2
Missouri Pacific	23 1/2	23 1/2
New York Central	80 1/2	80
Northern Pacific	76 1/2	76 1/2
New-Haven	27 1/2	27 1/2
Pan Amer. Petrol	65 1/2	64 1/2
Pennsylvania RR	41 1/2	41 1/2
Vanderbilt	42 1/2	42 1/2
Reading	77 1/2	77 1/2
Republie I & S.	65 1/2	65 1/2
Royal Dutch	64 1/2	64 1/2
Smelter Oil Cons	34 1/2	34
Southern Pacific	30 1/2	30 1/2
Studebaker	123	122 1/2
Texas Oil	47 1/2	47 1/2
United Fruit	148 1/2	148 1/2
U. S. Indust. Alcohol	50 1/2	50 1/2
U. S. Rubber	64 1/2	63 1/2
U. S. Steel	97 1/2	97 1/2
Westinghouse	62 1/2	62 1/2

INUMINATION

CHOCQUET—Jeudi le 4 mai, à 3 heures p.m., aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges l'Inumination de Ida Blain, épouse de J.-A. Chocquet, décédée le 22 mai 1922. Parents et amis sont priés d'y assister.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

LE SYNDICALISME A LACHINE

Le conseil central des syndicats catholiques de Lachine a tenu son assemblée régulière mardi soir. Réunion très intéressante. Le conseil n'en est qu'à ses premières assemblées. Il a été décidé, hier, que tous les délégués devaient être régulièrement accrédités par lettre de créance. Deux officiers du conseil ont donné leur démission par surcroît de travail; ce sont MM. H. Décarie, secrétaire-correspondant et Alfred Daoust, membre de l'exécutif. Leur démission fut acceptée et un vote de félicitations et de remerciements leur furent donnés pour le dévouement qu'ils ont montré à la cause syndicale catholique et nationale. Le délégué J.-A. Comeau a été élu secrétaire correspondant et le délégué N. Cardinal, membre de l'exécutif. Le secrétaire-correspondant a été autorisé à demander au conseil central de Montréal l'échange de délégués fraternels entre les deux conseils. Les délégués ouvriers catholiques du district de Montréal, M. J. Comeau, ancien président de la C.O.C. (Corporation ouvrière catholique) fait rapport qu'à la dernière assemblée de la corporation, celle-ci a décidé de faire don au nouveau conseil de tous biens meubles et immeubles. Plusieurs questions d'intérêt privé et concernant l'organisation de syndicats nouveaux étaient à l'ordre du jour. La prochaine assemblée du conseil central de Lachine aura lieu le 10 mai.

Coopérative de Lachine: Le syndicat coopératif de Lachine voit ses succès s'accroître considérablement depuis qu'il s'est réorganisé sur une base nouvelle. Le syndicat coopératif n'avait auparavant qu'un dépôt de marchandises et les commandes ne se prenaient et ne se remplissaient qu'une fois la semaine, soit chaque lundi soir. Le syndicat a maintenant un magasin ouvert tout le jour et qui vend à tous les citoyens indistinctement. Ce magasin coopératif est situé à l'angle de la 12^{ème} avenue et de la rue St-Louis. Seuls les actionnaires de la coopérative ont droit au dividende et à obtenir une prime sur leurs achats. Le stock du syndicat souscrit et payé est déjà de \$1,000, ce qui dans les circonstances difficiles dues au chômage est un grand succès. Le gérant a établi à l'assemblée de lundi que les acheteurs-membres avaient réalisé une économie de 15% sur leurs achats. Le conseil d'administration distribuera un dividende au cours du mois de mai ou de juin. A cette assemblée du syndicat coopératif, on donna lecture d'une lettre de Hawkesbury, Ontario, écrite par un membre du cercle ouvrier catholique et national de l'endroit et demandant des renseignements sur la coopérative de Lachine. Le gérant est autorisé à répondre et à donner son appui à tout mouvement coopératif du nouveau cercle, précurseur des syndicats catholiques et nationaux en Ontario.

AVIS AUX CORDONNIERS
Les cordonniers sont cordialement invités à l'assemblée syndicale catholique et nationale des travailleurs en chaussures de 8 à 8.45, période durant laquelle l'assemblée sera ouverte à tous, unionistes ou non. Des orateurs exposeront aux auditeurs les avantages du syndicat catholique. Après cette assemblée ouverte, assemblée régulière pour les membres. Rapport important de l'exécutif et de l'agent d'affaires J. Desroches. Que tous les membres soient présents sans faute. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES
Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3^{ème} étage, assemblée du syndicat catholique et national des peintres. M. René Binetti a fait rapport très intéressant sur les travaux du syndicat. Le travail est considérable pour les membres du syndicat et ce qui est heureux c'est qu'il ne durera pas seulement pour le mois de mai mais pour tout l'été et l'automne. Tous les membres sont priés d'être présents. Le syndicat des peintres donne la semaine prochaine son premier concert-boucan qui aura lieu, à la salle des oeuvres paroissiales, 1939, rue St-Dominique, le 10 mai au soir. Tous les peintres tapissiers qui ne font pas encore partie du syndicat et qui désirent en faire partie peuvent se présenter entre 8 heures et 8 heures 30: on recevra leur application.

SYNDICAT DE LA CONFECTIO
Ce soir, salle Lavoie, 875, Ontario-est, assemblée du syndicat catholique et national de la confection, section Semi-ready. M. C. Bernier, président, présentera son rapport sur les activités de la quinzaine. Que tous les membres soient présents. Par ordre.

COMMIS DE LACHINE
Ce soir, salle du conseil, angle 15^{ème} avenue et rue St-Louis, assemblée régulière du syndicat catholique des commis. Adoption définitive des nouvelles constitutions du syndicat. Etude de la question d'affiliation à la confédération. Que tous les membres soient présents à l'assemblée.

SCIERIES MECANIKQUES
Le syndicat catholique et national des employés de scieries mécaniques s'assemble ce soir, au secrétariat des syndicats catholiques, 3^{ème} étage. Questions d'intérêt à l'ordre du jour. Que tous les membres soient présents. Les employés de scieries mécaniques qui désirent connaître les avantages du syndicat sont cordialement invités à assister. Par ordre.

Boxeur exigeant
Paris, 3, (S.P.A.) — Avant son départ pour Berlin, Jack Dempsey a refusé une bourse de \$3,000 pour donner une exhibition de pugilat de trois rondes à Paris. Le champion a déclaré qu'il ne paraîtrait pas dans l'arène à moins de recevoir un cachet de \$5,000.

FAITS DIVERS

MORTELLEMENT BLESSÉ

John Cameron, 11 ans, 172, boulevard Monk, a succombé hier matin, aux blessures qui lui ont été infligées lundi alors qu'il a été écrasé entre un mur et l'arrière-train d'une voiture. Son cadavre a été conduit à la morgue et le coroner tiendra une enquête. D'après les renseignements qui nous ont été fournis, suivant son habitude chaque après-midi, le jeune garçon se rendait chez un lauréat qui demeure non loin de chez lui et lui aidait à décharger les bidons qui se trouvaient dans les voitures. Lundi après-midi, l'enfant s'y est encore rendu et une fois son travail terminé, il s'appuyait à partir, lorsque le cheval s'est mis à reculer ébranlant l'enfant entre le mur de la maison et le derrière de la voiture. Le jeune Cameron a été relevé évanoui et transporté aussitôt à la demeure de ses parents, où le docteur A. A. Audet a été appelé. Au cours de la nuit, des complications survinrent et de bonne heure, hier matin, le jeune garçon succomba.

UNE AUTOPSIE SERA PRATIQUEE

A la demande du département du procureur général, le docteur Wilfrid Derome, médecin légiste, s'est rendu à Desjardins, près de Québec, afin de pratiquer une autopsie sur le cadavre de Michel Bukshot, un Indien que l'on dit avoir été assassiné le 26 avril. A la suite des recherches faites par les détectives Houle, des détectives provinciaux, ordre a été donné que le cadavre soit exhumé afin d'être soumis à une autopsie.

FRACTURE DU CRANE

On a transporté hier soir, à l'hôpital Western, un nommé Joseph Pynn, 38 ans, 72, rue Dominion qui venait de faire une chute sur le trottoir. Pynn souffre d'une fracture du crâne et les médecins conservent peu d'espoir de lui sauver la vie.

À LA POINTE DU REVOLVER

Eugène Lefebvre, gérant du théâtre Plaza, s'est plaint tard hier soir, à la police, qu'au moment où il s'appuyait à fermer son établissement deux individus ont fait soudainement irruption dans le bureau et à la pointe du revolver l'ont forcé de leur remettre une somme de \$350, qui se trouvait dans la caisse. Une fois leur coup fait, les bandits ont déguerpi.

VISITE PEU FRUCTUEUSE

Des cambrioleurs qui avaient réussi à pénétrer sans être dérangés dans l'édifice Gaurante, 285, côté du Beaver Hall, de bonne heure lundi soir, ont fait la visite de six bureaux dont ils ont forcé les portes au moyen d'une clef anglaise. D'après les traces qu'ils ont laissées derrière eux, on a cru s'apercevoir que les visiteurs nocturnes avaient tenté d'ouvrir les portes de certains cabinets en acier mais que les serrures avaient refusé de céder. Les cambrioleurs se sont retirés sans pouvoir rien emporter.

ORDRE RIGOREUX

Le commissaire Latulippe qui présidait les enquêtes tenues par la Commission des incendies, hier après-midi, a menacé d'envoyer un mandat d'arrestation contre un témoin, si ce dernier négligeait encore de se présenter devant le tribunal comme l'ordre lui en avait d'ailleurs été donné. "Le témoin a dit le commissaire Latulippe, se rend coupable de mépris de cour et si demain après-midi, à deux heures, il n'est pas présent devant le tribunal, j'émettrai un mandat d'arrestation contre lui".

Aux anciens paroissiens St-Joseph de Montréal

Nous avons fait décorer notre église cette année. Nous désirons remercier Dieu de nous avoir protégés de tout accident durant ces travaux dangereux. A cet effet, nous avons convoqué nos paroissiens à un triduum d'actions de grâce en l'honneur de notre patron, saint Joseph.

Nous désirons y faire participer les anciens citoyens de cette paroisse et leur faisons savoir que ces trois jours de prière seront le 4, 5 et 6 mai prochains. Il y aura chaque jour, à 7 h. du soir, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Le dimanche, 7 mai, il y aura grand-messe solennelle du T. S. Sacrement.

Nous avons invité à ces fêtes et spécialement pour cette dernière cérémonie, les prêtres, enfants de la paroisse, les anciens curés, les anciens vicaires et tous les prêtres qui ont exercé le saint ministère à St-Joseph.

Pour que ces fêtes aient le cachet d'une fête de famille, nous prions les anciens, prêtres et laïques, de se réunir après la dernière cérémonie du dimanche, à la grande salle de l'école des Frères, no 141, rue St-Martin, pour y passer une heure de récréation intime qui sera une évocation des vieux souvenirs du passé.

A. Corbeil, pte-curé.

Le congrès eucharistique

Rome, 15 avril. (Par courrier). — L'évêque de Trieste, président du Comité national du Congrès eucharistique, Mgr Bartolomasi, a fait récemment parvenir au Pape une adresse lui demandant de consentir à ce que, dans tous les diocèses du monde, on tienne au moins d'Italie, soient célébrés des offices eucharistiques spéciaux en union spirituelle avec Rome, le 28 mai, à l'occasion de la clôture du Congrès eucharistique.

Le Pape a répondu par la lettre autographe suivante: "Le Saint-Père donne non seulement son assentiment, mais son entière approbation. Il fait des vœux pour que cette bonne pensée soit accueillie avec ardeur par tout le monde, car il a toujours trouvé sa plus grande consolation à la gloire de Jésus dans le Saint-Sacrement."

Mme. Vallée était nerveuse à en pleurer

Madame Amanda Vallée, de Montréal, déclare que depuis qu'elle prend du Tanlac ses graves crises nerveuses et son rhumatisme sont complètement disparus.

"Je suis tout simplement ravie des résultats que le Tanlac m'a donnés. J'ai engraisé de quinze livres. Je ne me suis jamais sentie si forte, ni mieux portante que depuis que je prends du Tanlac," déclare Mme Amanda Vallée, 570, rue Montcalm, à Montréal, (Qué.).

"Lorsque je commençai à prendre du Tanlac, j'étais tellement prise par le rhumatisme que j'avais toutes les peines du monde à me trainer par la maison. Mes articulations et mes doigts étaient si enflés que je ne pouvais tenir un journal."

"Je n'ai plus trace de rhumatisme maintenant et je suis aussi active que lorsque j'étais une jeune fille. J'avais aussi de fréquentes crises nerveuses durant lesquelles il m'arrivait de fondre en larmes. Mais maintenant mes nerfs sont calmes et solides. A tous les points de vue, je puis dire que je ne suis plus la même personne. Le Tanlac m'a redonné l'appétit et m'a tonifié l'estomac. J'estime que c'est un merveilleux médicament."

On trouve du Tanlac dans toutes les bonnes pharmacies.

CHOSSES MUNICIPALES

Laissons entrer de bons immigrants

LE COMITÉ ECHEVINAL DE L'IMMIGRATION RECLAME LE BANNISSEMENT DES AUBAINS INDESIRABLES. — QUE LES ETRANGERS QUI COMMETTENT DES CRIMES SOIENT PUNIS ET DEPORTES. — RECOMMANDATIONS.

Le comité echevinal de l'immigration demande aux autorités fédérales de restreindre l'entrée des étrangers au pays, de manière à prohiber complètement la venue des indésirables; et aux autorités provinciales de sévir avec plus de rigueur contre les criminels traduits devant les tribunaux.

M. Léon Trépanier, président du comité, a exposé la situation à ses collègues, MM. Gareau, Quintal et Tessier; il les a vivement intéressés à la lecture de communications du secrétaire de l'Union des municipalités canadiennes et du secrétaire de l'Association des Marchands. Il en a conclu que des modifications s'imposent aux lois actuelles de l'immigration, concourant ainsi dans les remarques du chef de police dans son dernier rapport annuel.

Le chef de police lui-même a assisté à la réunion pour préciser certains faits et prier les echevins d'agir sans plus tarder. Il a annoncé qu'il présenterait un rapport sur l'immigration au congrès des chefs de police, à Victoria, cette année. M. Bélanger a cité le cas d'un aubain, condamné à sept ans de pénitencier, qui a été gracié au bout de deux ans pour être déporté; mais cet étranger, pour le moins indésirable, est revenu au pays, il a été arrêté de nouveau, et la police ne peut réussir à le déporter, à cause des formalités de la loi d'immigration. Le chef connaît bien d'autres cas de même nature à Montréal.

M. Gareau se demande si les fonctionnaires préposés aux bureaux d'immigration ne devraient pas exercer plus de vigilance et écarter soigneusement les immigrants qui cherchent ainsi à frauder la loi.

Après une discussion générale, le comité a formulé les deux vœux suivants: le premier, que les autorités fédérales soient priées d'apporter les changements nécessaires aux lois d'immigration afin d'empêcher l'entrée au pays de trop d'immigrants indésirables; et le deuxième, que le procureur-général de la province fasse appliquer la loi avec rigueur contre les étrangers traduits devant les tribunaux.

Ces deux résolutions seront transmises aux corps publics de la ville, pour leur demander leur appui.

Le comité veut une enquête sur la façon dont on accorde des cautionnements aux étrangers, lorsqu'ils sont arrêtés; on a constaté avec quelle facilité des criminels notés obtiennent ainsi une liberté provisoire et éludent la loi en s'esquivant prestement.

UNE SEMAINE DE NETTOYAGE

La semaine du grand nettoyage du printemps est fixée au 15 mai. D'accord avec les autorités municipales, la ligue du Progrès civique en a décidé ainsi, au cours d'une réunion tenue hier après-midi à l'hôtel de ville.

M. F.-W. Stewart, président de la ligue du progrès civique, M. le Dr W.-H. Atherton, secrétaire, M. le Dr W.-C. Kennedy, trésorier, M. S. Fortin, inspecteur de la cité et président de la commission technique, M. le Dr Boucher, directeur du service d'hygiène, M. le chef Chevalier, directeur du service des incendies, M. le sous-chef Leggett, du service de police, M. Blanchard, surintendant du service de la voirie et M. Anderson, du Rotary Club, composaient la réunion.

M. Stewart parle de faire l'éducation du peuple sur le projet de la ville et la manière de l'assurer. Pour arriver à un résultat pratique, les membres de la réunion ont résolu de solliciter les concours de journaux afin d'engager une campagne de publicité et de propagande.

A la suggestion de M. le sous-chef Leggett, on trouve efficace de publier des extraits des règlements municipaux relatifs à la propreté de la ville, d'en présenter un sommaire qui puisse se graver dans l'esprit des écoliers comme des personnes adultes. On projette, de publier, à l'instar d'une initiative prise l'an dernier par le service d'hygiène, une carte bilingue qui sera distribuée par toute la ville, dans

TARIFS DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 30 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agée.
NAISSANCE, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Suivre les cours, jour ou soir. Licence gratuite, position assurée. Cours privés pour tous. S'adresser: 248 Demingway Est. Tel. Pat 4242.

SERRURIERS

E. TELLIER
Expert en réparations de gramophones, serrures, clefs, tournages de toutes sortes, travail exécuté promptement, prix modérés, satisfaction garantie.
268, DORCHESTER EST.
Près Saint-Denis.

COLLEGE DE BARBIERS

Vous voulez occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quel que soit votre degré d'apprentissage, le système moderne de position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: M. Barber College, 62 St-Laurent.

OEufs et Volailles

Voici la saison d'incubation à notre porte. Procurez-vous vos reproducteurs sous le bon œil. Le plus vite ils ont votre troupeau est le mieux. Familiarisez-vous avec nos races. Demandez notre brochure illustrée de vingt gravures des volailles les plus avantageusement connues au pays. 25 sous par poste. Quantités de Chicks de toutes races, prix raisonnable. — Young's Eggs extra. Choix Rock Barré, Orpington, à 55.00 pièce. Canards Pekin, Rouen, Muscovy, coné et blanc. — Chienard, marais, dindes bronzes et hollandaises. — Oies Toulouse, Embden, africaines. — Ecritures vos besoins. Nous ne considérons pas de commandes sérieuses, à moins d'être accompagnées de timbre noir réponse.

ANIMAUX DOMESTIQUES
Deux truies de la race Chester White de stock enregistrées mettront bas vers la mi-mars, \$50.00 pièce. — Extra belle vache Jersey, chère, entières, françaises, vélée, \$125.00 la prenne. Extra bonne laitière. — Son veau, \$25.00. — Troupeau de Shorthorn, Chienard, Collier, Collier, de choix, \$25.00, avec enregistrément. — Pigeons, pintades. Ecritures vos besoins. — La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Québec.

PLATRIER

D. PARE
Entrepreneur
Enduits et blanchissage
Travaux sur satisfaction.
St-Louis 6793J

Service d'un Comptable

Tout commerçant ou homme en affaire désirant se procurer les services d'un comptable, quelques heures le soir, sans grand frais; écrivez casier 21 Le Devoir.

les écoles en particuliers, à des dizaines de milliers d'exemplaires. Cette propagande en faveur de la propriété de notre ville peut recevoir des formes diverses. Le chef Chevalier a suggéré la procession des voitures des incendies avec réclames appropriées. On inviterait toutes les associations, les hommes d'affaires à collaborer à cette œuvre d'enseignement. Les membres du clergé, dont on s'est plu hier à signaler l'excellente volonté, seraient appelés à tenir l'éveil de leurs ouailles sur l'importance, au point de vue hygiénique, au point de vue esthétique, à tous points de vue, de tenir la ville en grand état de propreté. Il est question de distribuer la semaine du nettoyage en différentes journées qui seraient, par exemple, celle de la voirie, celle du service de l'entretien des viaducs, etc.

La ligue tiendra une autre réunion, vendredi, pour arrêter les derniers préparatifs de la semaine du nettoyage.

Echauffourée dans le port

UN GROUPE D'ENVIRON CINQ CENTS DEBARDEURS VEULENT FAIRE UN MAUVAIS PARTI AUX NON-GRÉVISTES. — DEUX POLICIERS SONT GRAVEMENT BLESSES.

Une sanglante échauffourée a eu lieu, vers onze heures, hier soir, dans le port de Montréal, entre des débardeurs grévistes au nombre d'environ cinq cents et une centaine de policiers. Deux de ces derniers sont tombés sous les balles de leurs assaillants et durent être transportés d'urgence, l'un à l'hôpital Notre-Dame et l'autre à l'hôpital Général.

Les victimes sont le constable Ferdinand Bédard, 25 ans, du poste central, domicilié au 1441, rue Saint-Ermin, et le constable James Munsey, 36 ans, du poste no 13, domicilié au no 2203 rue Saint-Hubert.

Le premier a été atteint d'une balle au côté droit qui est allée ensuite se loger en arrière du poumon et serait mortel.

Quant au constable Munsey, c'est à l'abdomen qu'il a reçu le coup fatal. Depuis son entrée à l'hôpital, il est sans connaissance.

Les deux victimes ont été admises dans leur arrivée aux institutions mentionnées.

Il était 10 h. 45 précises, lorsque le lieutenant Filiatrault, du poste central, a été informé par téléphone qu'environ cinq cents débardeurs se dirigeaient vers le port par la rue Monseigneur, et que l'on appréhendait certains troubles.

Les pressentiments étaient vrais et il ne fallut que quelques minutes pour réunir au poste central une centaine de policiers des divers postes du centre, de l'est et de



Si Vous Habitez une Maison de Rapport

Vous savez combien sont restreintes les Pièces de votre logis et votre bon goût exige des meubles proportionnés aux dimensions de vos pièces.

Nous les Avons

Dans une grande variété de dessins, de bois et de finis.

Tous sont marqués aux Prix Raisonables pour lesquels notre Maison est reconnue.

L'Ameublement de Salle à Déjeuner illustré ci-dessus . . \$58.00

Comprend la table 35" x 22" fermée et 35" x 43" ouverte; le buffet 45 pouces de longueur. Trois chaises et un fauteuil avec sièges détachables recouverts en imitation de cuir vert. 6 morceaux fini noyer repoli mat pour . . . \$58.00

Ameublement de Salle à Déjeuner Emailé Ivoire et Bleu, \$108.00

Comprend la table 35" x 22" fermée et 35" x 43" ouverte; le buffet 42" x 17" avec tiroir et tablette. Trois chaises et un fauteuil. Les 6 morceaux richement emailés, couleurs ivoire et bleu, rayé or pour . . . \$108.00

Ameublement de Salle à Déjeuner en Noyer Rayé Or \$128.00

Comprend le buffet 40" x 19" contenant deux armoires et deux tiroirs. La table 42" x 24" fermée et 42" x 50" ouverte. Quatre jolies chaises fantaisies. Les 6 morceaux en noyer rayé or et avec dessins silhouette sur médaillon doré. Prix . . . \$128.00

Ameublement de Salle à Déjeuner en Chêne Italien Gris Bleu, . . . \$198.00

Comprend le buffet 54". La table 43" x 16" fermée et 45" x 45" ouverte. Le cabinet 35". 3 chaises et un fauteuil avec sièges détachables en cuir solide gris bleu. Complet 7 morceaux chêne italien gris bleu. Prix . . . \$198.00

Ameublement de Salle à Déjeuner Emailé Vert Olive Rayé Bleu, . . . 228.00

Comprend le buffet 54". Le cabinet 35". La table 40" x 18" fermée et 40" x 52" ouverte. Trois chaises et fauteuil Windsor. Les 7 morceaux emailés vert olive rayé bleu. Prix . . . \$228.00

Ameublement de Salle à Déjeuner en Noyer Canané Rayé Or, \$153.00

Style Hepplewhite en noyer repoli mat rayé or. Comprend la table 39" x 21" fermée et 39" x 50" ouverte. Le buffet 51" x 15", contenant 2 armoires et 2 tiroirs. Trois chaises et un fauteuil canané. Prix . . . \$153.00

D. J. Maliquette
LIMITÉE
471-477 STE-CATHERINE EST
PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

l'ouest qui, sous les ordres des inspecteurs Robert, Egan, du sous-chef Leggett, du chef Pierre Bélanger, et des lieutenants Bélanger et Filiatrault, se dirigèrent à leur tour vers le port.

Les grévistes avaient cependant eu le temps d'arriver sur les lieux et lorsque les policiers firent leur apparition ils avaient envahi le hangar no 8, au pied de la rue Bonsecours, où ils s'attaquaient aux travailleurs.

Les coups pleuvaient dru de part et d'autre et même à ce moment, grévistes et travailleurs (ces derniers à corps défendant), se battaient ferme, portant des marques de leurs coups.

Les constables du port, pour mettre fin à cette échauffourée, jugèrent bon de tirer pour effrayer les combattants.

Ceci eut cependant pour effet d'augmenter l'ardeur de ces derniers qui continuèrent de plus belle.

Les policiers, dès leur arrivée, attaquèrent à leur tour les grévistes qui, se voyant cernés, se dispersèrent le mieux qu'ils purent, cherchant une issue pour éviter les coups dont ils étaient menacés. Ce fut un sauve-qui-peut général.

Toutefois, c'est à ce moment que devaient se produire les deux incidents tragiques qui tout probablement coûteront la vie aux malheureux constables Bédard et Munsey.

On nous apprend que le constable Victor Fontaine, du poste no 3, domicilié au no 2449 rue St-Dominique, a aussi été transporté à l'hôpital Notre-Dame, où, après avoir été pansé, il a pu retourner chez lui.

Le constable Fontaine a reçu une pierre en pleine poitrine qui a été lancée par un inconnu. La victime souffre de contusions qui fort heureusement ne nécessitent pas un stage à l'hôpital.

Plusieurs autres constables ont été blessés plus ou moins grièvement.

INCENDIE AU LAC FRONTIÈRE

UN FEU DE FORET S'EST DÉCLARÉ DANS LA RÉGION DE MONTMAGNY — DE GROS DOMMAGES

Québec, 3. — (S.P.C.) — Au delà de trois millions de pieds de bois, une scierie, deux maisons et un grand nombre de traverses ont été détruites par le feu, au lac Frontière dans le district de Montmagny. Tel est le rapport qui a été fait par M. G.-C. Piché, du département des ingénieurs forestiers.

Le feu s'est déclaré hier après-midi et les flammes ont été combattues par les employés de la scierie ainsi que par les gardes forestiers, ministres des terres et forêts, à la demande de l'inspecteur F.-M. Roche, du département des terres et forêts. D'après les rapports que ce dernier a fait parvenir à son département, tard hier soir, les flammes étaient pratiquement éteintes.

Commentant la nouvelle de ce feu, hier soir, M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, a déclaré hier soir, que les dangers pour les feux de forêts étaient très grands cette année par suite de l'extrême sécheresse du bois. Il a demandé la plus grande précaution de la part de ceux qui se rendront dans les bois cette année, afin d'éviter le plus possible les feux de forêt.

Pour l'hôpital Saint-Luc

UNE FOIRE PUBLIQUE SERA TENUE A PARTIR DU 13 MAI

Les autorités municipales permettent à l'hôpital Saint-Luc de tenir quinze jours durant, un foire publique sur une partie du parc Mance. Le comité exécutif reconnaît officiellement que la clinique de l'hôpital pour le traitement des

maladies vénériennes est de grande utilité publique et recommande la division des maladies vénériennes du Conseil supérieur d'hygiène de la province de mettre cette clinique sur le même pied que les institutions qu'elle subventionne.

La foire se tiendra d'abord sur le vaste emplacement sis à l'encolure des rues Ontario et DeLorimier. Elle s'ouvrira samedi, le 13 mai. Elle se continuera plus tard au Parc Mance.

De septembre 1920 à septembre 1921, l'hôpital Saint-Luc a donné 12,445 consultations. Un grand nombre de traitements pour ne yeux, le nez, les oreilles, les dents, et la peau.

Journée sociale du cercle philotechnique

La journée sociale, que le cercle philotechnique organise pour dimanche le 7 mai, comporte le programme suivant:

A huit heures du matin, messe au collège Sainte-Marie, célébrée par M. l'abbé E. Hébert.

A dix heures, séance d'étude, au cours de laquelle M. Paul Ronaud donnera une conférence sur l'exposé général de la question sociale, et M. Gérard Tremblay, sur les relations entre patrons et ouvriers.

A deux heures, autre séance d'étude et conférence par M. Paul Corbier, sur la mission des journaux à l'École Technique.

A trois heures, grande visite de l'École Technique. A huit heures du soir, séance solennelle de clôture sous la présidence d'honneur de Mgr Georges Gauthier, avec conférence par M. l'abbé Philippe Perrier et concert.

LES PELERINS DE ROME

PRES DE CENT PERSONNES S'EMBARQUERONT LE 4 MAI A BORD DU "CANADA" POUR FAIRE UN PELERINAGE DANS LA VILLE ETERNELLE.

Jeu de 4 mai, s'effectuera le départ du 19ème pèlerinage national canadien organisé par les Agences de Voyages Jules Hone. Les pèlerins, dont les noms suivent, s'embarqueront sur le paquebot "Canada" de la ligne White Star Dominion et seront reçus par les représentants de la maison Hone, MM. Jules Hone, Denis Baril et Sydney Ostel, ce dernier accompagnant les pèlerins durant le parcours complet à titre de guide-directeur.

Jeu de 4 mai, le jour même du départ, une messe sera célébrée par M. Henri Gauthier, P.S.S., curé de la paroisse St-Jacques, à 7 h. 30 dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes, aux intentions du pèlerinage. Il y aura chant et musique; les solistes seront Melle Marie Gerin-Lajoie, Melle Marie Panet Raymond et M. d'Esneval Panet Raymond. M. François Hone touchera l'orgue.

Il y aura en outre une trentaine de voyageurs en destination de la France, de la Suisse et de l'Italie: M. l'abbé L. Beaudry, Sturgeon Falls, Ont.; Mlle Ida Beaudry, Joliette, Ont.; M. l'abbé J.-A. Bélanger, curé de St-André-Avellin, Qué.; Mlle Alice Bélanger, Ottawa, Ont.; Mme Philomène Bernard, Manchester, N. H.; Mlle Irene Barrett, Toronto, Ont.; Mlle E. S. Barrett, Galt, Ont.; Mlle Ella Barrett, Galt, Ont.; M. H. J. Beuglet, Tillbury, Ont.; Mme W. H. Beuglet, Tillbury, Ont.; Mme M. J. Boland, Toronto, Ont.; Mlle Elisabeth Bonin, Joliette, P. Q.; M. Edward Cain, Toronto, Ont.; Mme Edward Cain, Toronto, Ont.; M. l'abbé J.-B. Chagnon, évêché de Joliette; Mme Katherine Codd, Montréal; Mlle Rose Conlin, Toronto, Ont.; Mme W. C. Covington, Nashville, Tenn.; M. le docteur Edgar David, Montréal; Mme Edgar David, Montréal; M. J.-A. Foisy, Rivière-du-Loup; Mlle Katherine Feeney, Toronto; M. l'abbé J.-J. Garvey, Lindsay; Mme H. Gerin-Lajoie, Présidente de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, Montréal; M. Ernest Giguère, Québec; Mlle Ernest Giguère, Québec; Mlle Bel-Jelle Gudin, Montréal; Mlle E. Hanrahan, Toronto, Ont.; Mlle Margaret Jones, Mlle Minnie Jones, Montréal; Mlle L. D. Kelman, Toronto; Mlle L. D. Kelman, Toronto; Mlle L. D. Kelman, Toronto; M. Georges Lamothe, Rivière-du-Loup; Mme Joséphine Langlais, Fall River, Mass.; Mlle Katherine Lawlor, St-John, N. B.; M. Joseph Lefebvre, Lachine; Mme Ernest Legendre, Ottawa, Ont.; M. Nilus Leclerc, L'Islet Station; Mlle Gerorgette Lemoyne, Sec-Trés. Fédération nationale St-Jean-Baptiste; Montréal; Mme A.-J. Lynch, Ottawa, Ont.; Mlle Marie Léonine Lynch, Ottawa, Ont.; Mlle Eva McGuirk, Montréal; Mme Margaret McHenry, Brockville, Ont.; M. Eugène Nadeau, Rivière-du-Loup; Mme Eugène Nadeau, Rivière-du-Loup; Mlle E. Jane Newman, Dunnville, Ont.; Mlle Colette Noël, St-Ferdinand; Mlle Charlotte Noël, St-Ferdinand; M. Sydney Ostel, Montréal; M. Jules Parent, Rivière-du-Loup, Qué.; M. P. Phoenix, Granby; M. le docteur Oscar Racette, Verner; M. le docteur Arthur Ricard, Montréal; Mme Arthur Ricard, Montréal; Mlle A. Simo-neau, Sherbrooke; Mlle M.-A. Stewart, Montréal; M. J.-A. Vogel, Willmington, Del.; Mlle Florence Wick-

"FRUIT-A-TIVES" LUI SAUVA LA VIE

Ce Médicament à Base de Fruits Soulage Toujours

917, rue Dorion, à Montréal.

J'ai terriblement souffert de la dyspepsie.

Il m'arriva de lire que Fruit-a-tives était bon pour les maux d'estomac et la digestion. J'en fis l'essai. Après en avoir pris quelques boîtes, j'étais débarrassée de la dyspepsie et ma santé générale était rétablie. Je vous écris pour vous dire que je dois la vie au "Fruit-a-tives".

Mlle ANTOINETTE BOUCHER.
50s. la boîte: les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

ham, St-Lambert; Mlle Armandine Berther, Memphis, Tenn.; Mlle Reine Reine Bonnerot, Montréal; M. Albert Curtis, Montréal; M. J.-S. Dubreuil, Montréal; Mlle J.-S. Dubreuil, Montréal; M. Paul Gay, Montréal; Mlle Gilberte Geron, Montréal; M. Jean Issaly, Montréal; Mme Jean Issaly, Montréal; Mme Céline Jacquemart, Montréal; Mlle Suzanne Jacquemart, Mlle Rose Kennedy, Stratford, Ont.; M. Joseph Kerhulu, Mlle E. Kerhulu, Montréal; Mme B. Neolet, Montréal; M. J. Alfred Perreault, Montréal; Mlle Jean Perreault, Montréal; Mlle Marie Perreault, Montréal; Mlle Blanche Pellé-Gutman, Montréal; Mlle Hilda Shea, Stratford, Ont.; Mme Fannie Wynne, Montréal.

PETIT CARNET

TURGEON-DUMONTIER.

On annonce pour le 15 mai prochain le mariage de Mlle Marie-Antoinette Turgeon, fille de M. et Madame Turgeon, de Saint-Charles de Bellechasse, avec M. Pierre-Alphonse Dumontier, fils de M. le notaire et Mme J.-A. Dumontier, de Lévis. Pas de faire-part.

JARRY - FOREST

Le neuf mai prochain, à L'Assomption, sera célébré le mariage de Mademoiselle Irène Forest, fille de M. Isaac Forest, bourgeois de la ville de L'Assomption, avec M. Jules Jarry, notaire des paroisses de Ferme-Neuve et de Mont-Laurier. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale, à neuf heures et demie du matin, par M. l'abbé Paul Jarry, professeur au collège L'Assomption. Pas de faire-part.

Le flambeau de la vie

Tel sera le titre de la conférence que M. Dalbis, professeur de biologie à l'Université de Montréal, donnera au Cercle Universitaire, à son prochain dîner-causerie, samedi prochain le 6.

On est prié de s'inscrire au plus tôt. On peut réserver des places pour des invités; le couvert, \$1.50. (Communiqué.)

Election de normaliens

La réunion des membres de l'Association de l'Ecole normale Jacques-Cartier, convoquée pour les élections annuelles, a été tenue vendredi dernier dans le parloir de l'Ecole. Une vingtaine de membres étaient présents. Les élections ont donné le résultat suivant: Président: M. E. Lamarre, inspecteur d'écoles; vice-président, A. Marcell, professeur de l'Ecole normale; secrétaire, A.-B. Charbonneau, inspecteur d'écoles. Les autres officiers élus étaient tous absents. On ne sait s'ils accepteront leurs charges. Ce sont M. Patrick Malone, Z. Baulne, U. Paquin, ce dernier professeur de l'Ecole normale de St-Hyacinthe, T. Tourillon, C.-J. Miller, inspecteur d'écoles. Ils ont tous été élus directeurs de l'association. Parmi les membres présents, il y avait, outre les dignitaires nommés, MM. E. Corbeil, Noël Lafrance, A. Beauchamp, Napoléon Brisebois, David Brisebois, A. Labbé, Emile Giguère et quelques autres.

ENTRE L'ILE ET LA CÔTE NORD

LES HABITANTS DE L'ILE D'ORLEANS VEULENT PRESSER LA CONSTRUCTION D'UN PONT QUI LEUR A ETE PROMIS.

Québec, 3. (D.N.C.) — La population de l'île d'Orléans veut savoir si les politiciens qui, au cours des dernières élections fédérales, comme durant les campagnes électorales précédentes lui ont fait promesses sur promesses et l'ont assurée de la construction d'un pont entre l'île d'Orléans et la côte nord du fleuve, ont bien l'intention de tenir leurs engagements et d'exécuter les travaux qu'ils ont promis. La construction de ce pont serait un précieux avantage pour la population de l'île d'Orléans et M. J.-B. Letendre, secrétaire de la municipalité de Ste-Pétronille, au nom des autres municipalités vient d'écrire à la Chambre de commerce de Québec lui demandant de l'appuyer auprès des gouvernements, afin que le pont demandé depuis des années et promis depuis autant d'années soit enfin construit. Les membres du conseil de la Chambre de commerce ont répondu aux municipalités de l'île d'Orléans de s'adresser au gouvernement fédéral, afin que l'un et l'autre coopèrent à la construction de ce pont et afin d'éviter aussi que les députés fédéraux et provinciaux du district de Québec, oubliant leurs promesses, ne se renvoient réciproquement les requêtes sans leur donner de réponse satisfaisante.

L'hommage des artistes

AU SECRETAIRE DE LA PROVINCE

Toutes les personnes qui, à un titre ou un autre, s'intéressent au mouvement intellectuel, celles surtout qui pratiquent un art quel qu'il soit, ont une occasion propice de témoigner au secrétaire de la province, notre ministre des Beaux-Arts, la gratitude qu'il mérite pour l'encouragement qu'il donne au travail intellectuel.

On sait que les artistes de Montréal offrent à M. Athanase David un banquet qui sera un hommage. Ce dîner aura lieu le samedi 13 mai à 8 heures du soir à l'hôtel Viger, le prix du billet étant de \$3.50. Les dames sont invitées comme les hommes et plusieurs ont déjà pris leur billet. Il n'y aura que quatre discours, mais en revanche des artistes de talent exécuteront des oeuvres musicales dues à nos meilleurs auteurs.

On peut se procurer des billets en s'adressant à M. J.-P.-L. Bérubé, au Monument national, Place 985, à M. W.-A. Wayland, 242 rue Saint-Catherine-Est, 513, à M. Gustave Comte, à La Patrie, Est 5800.

Un point important

Les Trois-Rivières, 3. (D.N.C.) — Le magistrat Marchildon vient de décider un point important relativement aux poursuites selon la loi des ligueurs, dans la cause de la Commission des ligueurs contre Mme Marion Boutet, 248. Denoue. La commission a tenté de prouver que le 8 mars dernier cette femme avait vendu du gin à deux détectives de la Commission, les agents Auger et Filiatrault, qui étaient accompagnés d'un nommé Rochefort.

"Dans cette cause, dit le magistrat, deux agents de police jurent qu'ils ont payé \$1 pour se faire servir trois verres de gin, par Mme Boutet elle-même. Ils déclarent qu'ils étaient en compagnie d'une troisième personne du nom de Rochefort, mais ils savent parfaitement que la présence de ce témoin est de la plus haute importance, car l'accusée et une autre femme qui se trouvaient dans la maison quand les détectives y ont pénétré jurent qu'il n'y a pas eu de boisson versée. C'était à la poursuite de faire toute la preuve en produisant le troisième témoin, mais on semble le cacher. C'est pour ces motifs que je dois donner le doute à l'accusée et renvoyer la plainte avec dépens".

Au collège de Longueuil

Jeu de 4 mai, à 8 h. 15, aura lieu au collège de Longueuil une grande séance dramatique et musicale. Les élèves y interpréteront "La Revanche de Jeanne d'Arc", l'une des meilleures oeuvres de P. Delaporte, S.J. Cette soirée est sous la présidence d'honneur de M. Jos Archambault, M.P. On pourra se rendre à Longueuil ce soir-là par le bateau quittant Montréal à 7.15, ou par le tramway quittant la rue McGill à 7.40. Les anciens élèves et les amis de l'institution sont spécialement invités.

Courrier de Témiscamingue

Témiscamingue-Nord, 3. (D.N.C.) — Le jour de Pâques nous avons eu une partie de cartes au profit de l'église, les recettes se sont élevées au montant de \$118.00, ce qui est un succès pour la crise qu'on traverse.

Les travaux préliminaires pour la construction de l'église sont commencés; il y a beaucoup de matériaux de rendus sur les lieux; le tout a été fait à la corvée.

Les labours sont commencés, mais la température se tient froide, de sorte que les semailles ne commenceront pas avant mai.

Un grand nombre de cultivateurs sont dans une situation difficile, plusieurs manquent de fourrage, et ne peuvent s'en procurer, car les réserves sont toutes épuisées. D'autres manquent d'argent pour faire des paiements, les banques refusent de prêter, comme par les années passées, et refusent aussi d'escompter les billets.

Avis postal

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot Scandianavian, quittant Montréal le 4 mai, sera fermée au bureau de poste central à minuit le 3 courant.

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot Montcalm, quittant Montréal le 5 mai, sera fermée au bureau de poste central, à minuit le 4 courant.

Une dépêche complète pour être expédiée par le paquebot Albanais, quittant Montréal le samedi 6 mai, sera fermée au bureau de poste central, à minuit le 5 courant.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Neuvaine de réparation prêchée par le R. P. Béliveau, O.P., du 1er au 9 mai, tous les soirs à 8 heures. Mercredi, 3ème jour, la chorale de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun fera les frais du chant.

Nouvelles des chemins de fer

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Ottawa

Le service des trains du Pacifique Canadien est très fréquent et commode. Toutes les heures données ici sont les heures normales de l'Est.

Vers l'Ouest

Départ de Montréal, gare Windsor: 7.30 a.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 11.00 a.m., 8.30 a.m., tous les jours, dimanche excepté, arrivée à Ottawa à 11.30 a.m., 3.00 p.m., tous les jours, dimanche excepté, arrivée à Ottawa à 6.30 p.m., 6.00 p.m., dimanche seulement, arrivée à Ottawa à 9.30 p.m., 8.15 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 11.15 p.m., 10.15 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 1.15 a.m.

Vers l'Est

Départ d'Ottawa, gare Union: 5.25 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8.25 a.m., 6.00 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9.00 a.m., 8.00 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 10.30 a.m., 3.15 p.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6.15 p.m., 6.35 p.m., tous les jours, dimanche excepté, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 10.05 p.m. (rév.)

L'assurance-incendie

Jeu de 4 mai à la Chambre de commerce, la Ligue des propriétaires étudiera les différents systèmes d'assurance-incendie, afin que ses membres puissent se procurer le maximum de protection à un coût minimum. Tous les propriétaires et les hommes d'affaires sont les bienvenus. Edifice de la Chambre de commerce, No. 76 rue Saint-Gabriel, à 8.30 hrs p. m. (Communiqué.)

La crise du logement à Québec

Québec, 3. (D.N.C.) — On manque de logements à Québec. Il y a environ 3,500 familles qui déménagent ces jours-ci et dans les quartiers pauvres on a beaucoup de difficultés à se loger. C'est ainsi que les Rév. Pères Oblats de St-Sauveur ont logé quatorze familles dans la salle St-Pierre qui a été divisée en plusieurs logements. La construction des logements salubres ou ouvriers n'est pas suffisante pour combler la pénurie des logements et les loyers sont encore très élevés.

SI FAIBLE QU'ELLE NE FAISAIT PRESQUE RIEN

Vaque maintenant à ses occupations, grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



Meaford, Ontario. — "J'étais si faible que je ne faisais presque rien et que le pire était mon dos. Je résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham après tout ce que j'en avais vu dans les journaux. Je constate que les effets sont bons, car je fais maintenant mon travail et suis très forte. J'ai recommandé votre Composé Végétal à plusieurs amies, et vous pouvez utiliser mon nom, si vous désirez." — Mme H. Porter, Casier 440, Meaford, Ontario.

Il y a sans doute dans votre voisinage des femmes qui connaissent l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Partout, les femmes recommandent cet excellent remède, verbalement ou par lettre. Celles qui ont souffert de faiblesse féminine, retour de l'âge, et maladies semblables connaissent le soulagement merveilleux du Composé Végétal.



Brillant comme LeSOLEIL

Le savon Castille "Le Soleil" donnera à votre lingerie une blancheur éclatante. Employez-le aussi pour la toilette: il adoucit la peau et embellit le teint.

Autres produits importés:

Petits Pois "Soleil"
Légumes "Soleil"
Huile d'Olive "Plagnol"
Rougefort "Marie Grimal"
Gruyère "Bouquetin"
Moutarde "Géodite"

The Blue Bird

Le thé Blue Bird est sans égal pour sa force, son arôme et sa saveur.

Demandez ces produits à votre épicer.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
DISTRIBUTEURS
584, rue Saint-Paul ouest, MONTREAL.



ANIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORPS
SUIVE, EFFICACE, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL.

GOODWIN

Une vente à notre Salon de Modes Français

Chapeaux Modèles 9.50

Etonnant, n'est-ce pas? Les valeurs offertes sont réellement extraordinaires. Une centaine de chapeaux pour le printemps, en les formes les plus nouvelles et les tissus les plus nouveaux.



Formes françaises,
Garnitures françaises,
Exclusifs à la maison Goodwin.
En :
Paille nouvelle, Satin Baronet,
Satin Duchesse, Paille fine.

Une collection merveilleuse à 9.50
Au deuxième chez Goodwin.

Une vente de Camisoles pour Dames 3 pour 1.00

Belles camisoles tricotées unies ou à côtes, en trois modèles: encolure en pointe, sans manches, haut au crochet et trou-trou, et genre opéra avec galon sur les épaules. Grandeurs: 34, 36, 38 et 40.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin

Goodwin's LIMITED

Couvertures de Meubles Couvertures de Coussins

Téléphonez-nous pour que nous envoyions un homme prendre un estimé du coût de ce travail. Nous pouvons nettoyer vos couvertures sans les enlever de dessus les meubles. Notre procédé scientifique accomplit des merveilles. Téléphonez-nous tout de suite.

TOILET LAUNDRIES

Limited
Uptown 7640

Feuilleton du "Devoir"

"LE FRUIT MUR"

Par DELLY

32 (Suite)

Il dit tout bas :
— Heureusement!
Joséphine poursuivait:

— Cet événement, si désagréable qu'il soit pour moi, ne m'empêchera pas de rester ta soeur dévouée. Je vivrai près de toi, comme par le passé.

Il l'interrompt d'un geste ferme.

— Abandonne ce projet, Joséphine. Tu me trouveras toujours dès que tu auras besoin de moi, nous te recevrons chez nous lorsque tu voudras y passer quelques jours, mais quant à une cohabitation habituelle, il n'y faut pas songer.

La nuit s'étendait sur le jardin, autour du frère et de la soeur. Tugdual vit cependant tressaillir Joséphine. Il ajouta, désireux de ne pas la froisser trop fortement: — Tu devrais louer un petit appartement à Paris; nous nous verrons souvent, et tu connaîtrais mieux Dionysia...

Elle leva la main, pour l'interrompre.

— Non, je resterai à Trézaven. Je comprends bien que tu veux m'exclure de ta vie, et moi, je n'ai pas le pouvoir d'y rester quand même, comme ma mère. Va à cette étrange, oublie la soeur qui s'est refusée au mariage pour te garder toute la fortune des Meuzen. Je

finalai ici mon existence de vieille fille, en maudissant le sacrifice que je t'ai fait.

Elle se leva. Son frère l'imita. L'acre reproche contenu dans les paroles, dans le ton de Joséphine, exaspéra Tugdual qu'une émotion vraie eût si facilement touché. Il riposta sèchement:

— Ce sacrifice l'a été suggéré par ma mère, et je le déplore. Mais parce que vous avez cru bon de l'imaginer, il ne s'ensuit pas que je doive, en retour, te faire celui de mon avenir, de ma vie. Un sacrifice, c'est une chose gratuite, que l'on accomplit par affection, dans un but désintéressé. Autrement, ce n'est plus qu'un marché. Ma pauvre mère et toi vous avez trafiqué de ma liberté morale, en vous croyant quittes parce que vous me faisiez un peu plus riche. Je vous pardonne, je veux oublier tout; mais je décline toute obligation quant aux arrangements que vous avez pu prendre toutes deux, pour me forcer à la reconnaissance.

Joséphine s'éloigna sans répondre. Tugdual resta seul dans le jardin obscur. L'air frais de la nuit froissait le feuillage des tilleuls, autour de lui, et s'imprégnait de l'arome

délicat des petites fleurs pâles, sans beauté, dont l'âme est un parfum. Il regarda la vieille maison où deux fenêtres s'éclairaient, dans l'obscurité environnante, et il pensa: "En dépit de sa tristesse, je l'aimais. Je les aurais aimées, elles aussi, ma mère, ma soeur, si elles avaient eu un peu de l'âme de ce vieux logis où je me sentais 'chez moi', où le souvenir de mon père, de tous les Meuzen du passé m'a fait moins pénible la mélancolie du climat, de la solitude. Maintenant, je vais

à la vie, à une joie permise et si belle que mon pauvre coeur d'homme se désolait de bonheur à peine à la contenir. Mais je ne te dis pas adieu, ma vieille maison triste. Je reviendrai avec ma femme, et plus tard, je t'amènerai nos enfants pour que tu leur apprennes la leçon des pierres anciennes qui ont conservé un peu de l'âme d'une race."

IV

Un matin, d'Athènes où ils s'arrêtaient au cours de leur voyage de

"Le Devoir" commencera demain la publication de son nouveau feuilleton:

"JE CONVERTIRAI MON MARI"

Par JEAN VEZERE

l'auteur dont ses lecteurs ont tant aimé le premier ouvrage.

noces, Tugdual et Dionysia gagnèrent l'île d'Egine avec Mylène et son mari. Après avoir visité la villa enfouie dans la verdure et les roses qui vit naître la mère de Dionysia, les jeunes gens montèrent au temple d'Aphaia, par un sentier sous bois, dans la senteur chaude et excitante des pins saturés de soleil.

Ils s'arrêtèrent sur la terrasse où se dressait le temple, tout blanc, dépouillé de ses frontons admirables, le temple charmant aux fines colonnes entre lesquelles apparaissaient le ciel. A leurs pieds, les feuillages couvraient l'île: feuillage cendré de l'olivier, feuillage noir des cyprès, et celui des sapins, d'un si beau vert profond, assombri, tous caressés de lumière et d'ombre légère sous le bleu doux du ciel sans nuages. Dans la clarté azurée, l'Hymette et le Pentélique se dessinaient, et la pointe de Lycabète, et Athènes, toute blanche, avec son acropole... Sur la mer aux nuances mouvantes comme la vie, changeantes comme elle, Salamine s'étendait, et toutes les îles aux noms célèbres qui vivent d'un passé merveilleux, Dionysia les nommait à son mari. Ils se trouvaient seuls, car Mylène et Stephanos s'étaient éloignés après une courte contem-

plation pour continuer leurs puerils propos d'amoureux. Tugdual avait entouré de son bras les épaules de la jeune femme, et ses yeux, quittant Athènes, les îles ensoleillées, la mer au soubre balancement et aux rides étincelantes, revenaient au beau visage penché vers lui, aux yeux bleus qui semblaient recueillir toute cette splendeur lumineuse, aux lèvres longues, d'un rose doux de fleur humide, qui prononçaient les syllabes harmonieuses des noms historiques. Dionysia dit d'un ton de reproche:

— Vous ne regardez pas.

— Si, je vous regarde.

— Ami chéri, vous avez le temps de me voir. Mais ceci...

Elle n'acheva pas et appuya son front sur l'épaule de Tugdual en murmurant:

— Oh! comme vous m'aimez, mon ami. mon ami!

Et elle ne regarda plus la vision de lumière, de bleu vibrant, de terres célestes. Dans les yeux de Tugdual, tant d'amour resplendissait que toutes les clartés de la terre pâlaient, près de lui, pour le coeur enivré de l'épouse.

Il dit avec ferveur:

— Mon amour, ma femme...

Et sa pensée continua dans le silence, dans la grande palpitation de vie qui était autour d'eux, et en eux.

FIN.

Le directeur-secrétaire,
J.-B. Labarre, 2060 St-Denis

CONFERENCE DE GENES

Le mémoire sur la Russie

Les Alliés ont rédigé leurs suggestions relatives à la reconstruction de la Russie — La France et la Belgique n'ont pas signé — M. Barrère ne veut pas prendre de responsabilité.

Gènes, 3, (S.P.A.) — Le mémoire contenant des propositions des alliés pour la reconstruction de la Russie a été envoyé à la délégation russe, hier soir. Le document porte un amendement présenté par les Français à la clause relative à la restitution ou la compensation des biens privés nationalisés en Russie depuis l'avènement au pouvoir des Bolcheviks. Les Français ont aussi tenu à dire qu'ils n'approuveraient pas définitivement le mémoire sans avoir reçu d'autres directives de Paris.

Les Belges n'ont pas voulu assister à la séance de la sous-commission des affaires russes hier après-midi et les délégués français sont arrivés en retard. Le mémoire a été transmis aux Russes sans la signature de la Belgique.

M. Barrère, qui remplace temporairement M. Barthou, a déclaré que la délégation française ne pouvait approuver le mémoire sans communiquer encore avec le gouvernement de Paris pour avoir le résultat de l'entretien Barthou-Poincaré.

POUR ATTENDRE

Paris, 3, (S.P.A.) — Le premier ministre Poincaré a télégraphié, hier, aux délégués de la France à la conférence de Gènes pour leur demander d'inviter les représentants, alliés à remettre l'envoi du mémoire préparé par la sous-commission des affaires russes jusqu'à ce que le cabinet français ait pris officiellement connaissance de son contenu.

LE CONTROLE DU PETROLE

Gènes, 3, (S.P.A.) — Le correspondant de Gènes pour le *London Evening News*, dans une dépêche à son journal, hier après-midi,

IRLANDE

Des élections le mois prochain

LES IRLANDAIS SERONT APPELES A VOTER EN JUIN. — LES PREPARATIFS SONT TERMINES. — ON SE BAT A KILKENNY.

Dublin, 3, (S.P.A.) — L'officier rapporteur en Irlande méridionale a annoncé, hier, que les élections voulues par le gouvernement provisoire auraient lieu au commencement du mois de juin. Il a ajouté qu'en dépit du refus de la corporation de Dublin de coopérer avec le gouvernement provisoire tous les préparatifs d'élection sont pratiquement terminés.

DES COUPS DE FEU

Drogheda, Irlande, 3, (S.P.A.) — La nuit de lundi à mardi a été loin d'être paisible dans le comté de Louth. Des détonations de fusils et des explosions de bombes ont porté les habitants à croire qu'on faisait des représailles pour le meurtre récent d'un constable.

On pense que personne n'a été tué, mais la salle locale des républicains a été incendiée de fond en comble.

L'ÉLARGISSEMENT DE DEUX RUES

LA VILLE S'ADRESSE A LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS POUR L'EXPROPRIATION DE PLUSIEURS TERRAINS.

La Commission des Services publics, présidée par M. Adrien Beaudry, a tenu deux séances à Montréal, hier.

La première séance a été consacrée à l'audition des témoignages des personnes intéressées dans l'élargissement du boulevard Saint-Laurent, au nord du tunnel du Paquet, du boulevard jusqu'à l'intersection de la rue Mozart, près des terrains du Shamrock.

A la seconde séance, la ville a demandé la permission d'exproprier les lopins de terre parallèles aux terrains qui lui appartiennent déjà et qu'elle a l'intention de convertir en boulevard, des deux côtés de l'acqueduc et qui vont des rapides Lachine jusqu'aux usines de filtration, à Verdun. La ville a suggéré que les propriétaires des terrains fassent un prix pour leurs terrains, cependant que de leur côté les propriétaires veulent que ce soit la ville qui fasse des offres.

La discussion a été ajournée au 10.

A la chapelle de la Réparation

Les exercices publics de la chapelle de la Réparation, à la Pointe-aux-Trembles, débuteront jeudi, 4 mai, par un chemin de croix solennel, dans le bosquet de la chapelle, en l'honneur de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix.

Le lendemain, premier vendredi du mois, il y aura, à la chapelle, heure sainte à onze heures du matin, et exercice du chemin de la croix, à trois heures de l'après-midi.

CHINE

On trouve deux mille morts

LA BATAILLE AU SUD DE PEKIN EST SANGLANTE. — LES CADAVRES JONCHENT LE FRONT DE BATAILLE. — DES PRECAUTIONS SONT PRISES.

Pékin, 3, (S.P.A.) — Une forte canonnade s'est fait entendre en plusieurs endroits du front qui s'étend de Machang, au sud de Tientsin, jusqu'aux environs de Pékin. Une sanglante bataille s'est livrée en un point sur le fleuve Hun-Ho, à trente milles au sud de cette ville, où 40,000 hommes de troupe du général Wou Pei Fou, chef des Chinois du centre, cherchent à traverser le fleuve de force, afin de prendre le contrôle du chemin de fer Pékin-Tientsin.

Le général Chang Tso Line, gouverneur de la Mandchourie, chef des troupes adverses, a ordonné que des trains transportent le corps principal de ses 100,000 soldats sur le front sud du Grand Mur. Deux aéroplanes mandchous ont survolé Tientsin et ont pris la direction de l'ouest.

Des aéroplanes ont ensuite jeté des bombes près de la station à Houangtoun, à une faible distance d'ici.

Les dépêches reçues par les attachés militaires ici mandent que Wou Pei Fou envoie des troupes dans le nord avec la plus grande célérité.

Cinquante mille hommes de ses troupes, concentrés à Paoingfou reçoivent des renforts des provinces Yang-Tse. Cinquante mille autres recrutés dans le Chang-Toung, marchent contre le corps principal des troupes de Chang Tso Line à Machang.

Deux mille morts et blessés ont été trouvés sur le champ de bataille à Chang Tien Tsin, non loin de Pékin. Le bruit du canon s'est fait entendre à Pékin durant toute la nuit, mais la canonnade a cessé, hier matin. En dépit de la continuation de la bataille dans les tranchées, plusieurs étrangers, y compris des gardes de légation, sont sortis de la ville pour assister aux hostilités.

Les employés français des usines de locomotive de Chang Tien Tsin l'ont échappé belle lorsqu'une bombe jetée par un aéroplane a détruit les usines.

Le général Wou Pei Fou continue à envoyer des troupes à l'ouest de Pékin dans le but d'envelopper l'ailé nord-ouest du général Chang. Ce mouvement a déclenché une bataille qui a duré toute la nuit à Fengtai, à dix milles de Pékin.

L'amiral Joseph Strauss, commandant de la flotte asiatique des Etats-Unis, devait arriver à Pékin, hier soir, pour conférer avec le général Goult Schurman, ministre américain, touchant les mesures à prendre pour la protection des étrangers. Pékin est considérée comme très bien protégée, vu que les portes de la ville sont fermées le soir et que les rues sont surveillées par des troupes chinoises.

Le bureau des affaires étrangères chinoises a averti, hier, les légations étrangères que les précautions suivantes avaient été prises en vue des hostilités entre les généraux Wou Pei Fou et Chang Tso Line:

1. — Les étrangers ne doivent pas visiter le champ de bataille. Le gouvernement ne sera pas responsable des blessures aux spectateurs.
2. — Des troupes neutres additionnelles seront amenées à Pékin, si nécessaire.
3. — Les généraux Chang Tso Line et Wou Pei Fou ont été avertis de garder une distance de dix milles entre leurs troupes et Pékin.
4. — Les soldats vaincus n'auront pas la permission d'entrer dans la ville.
5. — Les aéroplanes n'auront pas la permission de survoler la ville.

Des médecins chinois se sont rendus au front, hier, pour ensevelir les corps des soldats, des chevaux et des chameaux.

Sentence commuée

Ottawa, 3, (S.P.C.) — Le gouverneur-en-conseil a commué la sentence de l'Arménien David Harri qui devait périr sur l'échafaud le 9 mai pour le meurtre de Simon Philoppos commis à Toronto le 19 décembre dernier. Depuis le procès, de nouvelles preuves sont venues en lumière.

Fred-L. Davis sera pendu, le 9 mai, à Toronto, pour le meurtre d'un garçonnet de huit ans. L'examen médical a révélé que le condamné à mort n'est pas privé de l'usage de sa raison.

Le Japon n'interviendra pas

Tokio, 3, (S. P. A.) — Le Japon s'en tiendra à sa politique de non-intervention en Chine et ne fera rien à ce propos sans consulter au préalable les puissances et principalement l'Angleterre et les Etats-Unis. Il ne fournira pas non plus d'armes ou de munitions de guerre aux combattants chinois.

Ce sont les ordres qu'apporte l'ambassadeur japonais en Chine qui a abrégé sa visite à Tokio et s'en retourne au plus vite à Pékin.

Pour les pompiers

Le chef J. Chevalier accuse réception avec reconnaissance d'un chèque de \$25.00 offert à l'Association de bienfaisance des pompiers par la *Montreal Cotton & Wool Waste Co.*

Le président de cette compagnie exprime au chef Chevalier ses plus chaleureuses félicitations pour le travail des pompiers au feu récent de ses entrepôts. (Communiqué)

Courrier de Beurepaire

Le bureau de poste d'été de Beurepaire sera rouvert le 4 courant et sera desservi de Montréal, tous les jours excepté le dimanche par le train no. 43 du Grand Tronc.

ECHOS POLITIQUES

ROUVILLE EST SANS DEPUTE

M. EDMOND ROBERT, REPRESENTANT PROVINCIAL DE CE COMTE DEVIENT AGENT DE COLONISATION. — PLUSIEURS VACANCES.

M. J.-Edmond Robert, député au provincial du comté de Rouville, vient de démissionner comme représentant de ce comté à la législature de Québec, devant être nommé agent de colonisation du gouvernement au cours de cette semaine à la place de L.-E. Carufel, décédé.

M. Robert était député depuis 1908, poste que son propre père avait occupé pendant une période de douze années consécutives. Comme fermier de son état, il était un de nos rares députés provinciaux très occupés durant des différentes questions agricoles. Sa démission crée donc une nouvelle vacance à l'Assemblée législative.

Les autres comités sans représentant en ce moment sont: Napierville, vu la nomination de Me Amédée Monet comme juge de la Cour des sessions à Montréal; Labelle, vu la nomination de Me Honoré Achim comme magistrat de district; Saint-Hyacinthe, vu la démission de M. Armand Boisseau, actuellement en procès; et enfin Sherbrooke, vu la nomination de M. J.-H. Lemay comme magistrat.

On s'attend à deux nouvelles vacances sous peu. Un député de langue anglaise sera appelé à succéder en effet, au Conseil législatif, à feu George Smith, alors que le Dr Merrill Desautels, député de Chambly, serait nommé à un poste plus important si, toutefois, il ne monte pas à la Chambre haute. Bref, on dit aussi que M. J.-Fabien Bugeaud, député du comté de Bonaventure, quittera, avant longtemps, l'Assemblée législative, devant être nommé magistrat de district et que M. E. Cholette, député d'Yamaska irait peut-être à la Chambre haute.

Si toutes ses prévisions se réalisent, il y aura, sous peu, à l'Assemblée législative neuf vacances à remplir.

JUGE EN CHEF D'ALBERTA

Ottawa, 3, (S.P.C.) — La Cour suprême du Canada a décidé de par la majorité de ses membres, hier, que le juge Harvey est le juge en chef de l'Alberta.

Le cas est tout à fait spécial. Il a été soumis par le gouverneur en conseil qui voulait savoir si le juge Harvey ou le juge Scott était le juge en chef de l'Alberta. En 1910, le juge Harvey avait été nommé juge en chef de la Cour suprême de l'Alberta. Subsequently, le tribunal a été divisé en deux branches: appel et procès. En septembre dernier, le juge Scott a été nommé juge en chef de la Cour d'appel et le juge Harvey, juge en chef de la division des procès. On se demandait quel était le juge en chef de l'Alberta.

Sir Louis Davies, juge en chef de la Cour suprême et le juge Idington sont dissidents. Ils prétendent que le juge Scott a droit d'être appelé juge-en-chef.

FIN DE DEBAT

Toronto, 3, (S.P.C.) — Le débat sur le budget a pris fin, à 10 heures hier soir, à la législature provinciale. Ce débat se continuait de façon plus ou moins intermittente depuis six semaines.

LA MISSION DE M. DOHERTY

Ottawa, 3, (S.P.C.) — La correspondance échangée au cours de l'année 1921 entre l'ancien premier ministre Meighen et le premier ministre Drury concernant la mission en Angleterre de M. Manning Doherty, ministre de l'Agriculture ontarien, a été exhibée à la Chambre des communes, hier, par le premier ministre King, à la demande de M. J.-F. White, député conservateur de London, Ont.

Le 6 janvier 1921, le premier ministre Drury écrivit de Toronto à M. Meighen pour lui faire part du travail de propagande de M. Doherty en Angleterre l'autonomie prévoyait pour faire comprendre au peuple anglais la nécessité de lever l'embargo sur le bétail canadien. M. Meighen répondit neuf jours plus tard que le Canada ne devait pas trop intervenir à ce propos en Angleterre et que d'ailleurs la propagande de M. Doherty ne produisait pas un grand effet immédiat.

LA GENDARMERIE A CHEVAL

Ottawa, 3, (S.P.C.) — Un arrêté ministériel transférant la gendarmerie à cheval du ministère de la milice au ministère de la justice a été déposé à la Chambre, hier après-midi, par le premier ministre, M. W.-L. Mackenzie King.

Moins de revenus

Le revenu de la perception des douanes et des droits d'accise pour le mois d'avril dans le district de Montréal s'est élevé à \$5,601,802, soit \$3,120,833 de moins que l'an dernier pour le mois correspondant. C'est que les importations ont diminué et que le prix des marchandises moins haut entraîne nécessairement une baisse des droits de douane sur maints articles.

Nominations

ecclésiastiques

Joliette, 3, (D.N.C.) — Par décision de Sa Grandeur Mar Forbes, M. l'abbé Mathias Piette, vient d'être nommé vicaire à Berthierville et M. l'abbé Rossaire Chevalier vicaire à St-Alexis.

M. McCormack

s'embarque

New-York, 3, (S. P. A.) — Le télégraphiste John McCormack est tellement remis de sa récente maladie qu'il est parti, hier, avec sa femme et ses enfants pour prendre un repos dans son pays natal à Athlone, en Irlande.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

Complets de Sport pour Hommes

COMPLETS de sport en tweed Donegal, pour hommes; modèle des plus récents avec demi-ceinture au dos; confection parfaite. 23.50

Vendredi

—Au rez-de-chaussée.

SPECIAL DU MATIN

En vente à 9 heures, tant que le lot durera.

ROBES DE BAIN en tissu Terry de première qualité, pour hommes; choix de jolies nuances claires; toutes grandeurs. Rég. 12.50. 6.95

14 seulement à

Pas de commande téléphonique.

—Au premier.

CONFECTION et ARTICLES pour GARÇONS

COMPLETS avec deux culottes, pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Norfolk, en tweed mélangé brun; spécial 8.95

COMPLETS pour garçons de 5 à 8 ans; modèle Buster, en serge bleu marin tout laine. Prix 7.00

Spécial du Matin

En vente à 9 heures, tant que le lot durera.

COMPLETS pour garçons de 8 à 15 ans; modèle Norfolk, en tweed diagonal bronze foncé; valeur de 9.00 pour 6.95

—Au premier.

FLANELLE

FLANELLE crème à rayures de couleurs variées; 54 pouces de largeur; haute nouveauté pour jupes d'été; qualité garantie ne pas rétrécir. Rég. 4.50 la verge pour 3.49

SERGE TOUT LAINE

SERGE TOUT LAINE, 40 pouces; choix de nuances, appropriées pour robes et jupes; rég. 2.50 la verge pour 6.95

JERSEY DE SOIE

JERSEY de soie de qualité souple et durable; 36 pouces; nuances: blanc, bleu pâle et rose; rég. 2.50 pour 1.95

—Au rez-de-chaussée.

Chaussettes pour Enfants

CHAUSSETTES en fil de Lill; pointures: 5 à 8 1/2, en blanc, avec bord de couleurs variées; la paire 59

BAS GOLF

BAS GOLF laine et coton, pour garçons; nuances: bruyère, gris, brun, laval, noir et mélangé; revers de fantaisie; pointures: 7 à 10. La paire 49

BAS EN COTON

250 paires de BAS en coton à côtes, pour enfants; solide, en noir seulement. La paire 17

—Au rez-de-chaussée.

Avec une Machine à Laver Electrique

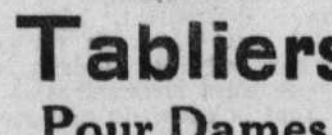
LAUN-DRY-ETTE

pas besoin d'essoreuse

En une minute, grâce à son merveilleux séchoir et sans que vous ayez à vous tremper les mains dans l'eau, votre linge est asséché prêt à être mis sur la corde. D'où économie de temps, de fatigue, de travail et d'argent. Facilités de paiements accordées avec plaisir.

Prix comptant 200.00

Appellez-nous et nous serons heureux de vous en faire une démonstration chez vous. —Au deuxième.



Tabliers Pour Dames

TABLIERS COUVRE

TOUT en indienne de fantaisie, pour dames; nuances pâles ou foncées; coupe très ample; manches courtes; poches et ceinture.

Rég. 79 pour 59

—Au premier.

Manteaux pour Fillettes

MANTEAUX en tweed et velours pour fillettes de 2 à 8 ans; valeur de 15.00 pour 9.98

MANTEAUX en velours et cheviote, pour fillettes de 2 à 8 ans; valeur de 16.50 pour 12.98

SPECIAL DU MATIN

En vente à 9 heures, tant que le lot durera.

MANTES imperméables pour fillettes de 4 à 14 ans; modèle avec capuchon; nuances: beige, gris, bleu. 2.98

Valeur de 5.00 pour

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

E.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.